



Bulletin Vert

**Nucléaire?
Non merci**



CHF 4.50 · 3 €

**Protection de la nature et du patrimoine:
Non à la suppression
du droit de recours**



wiona
couches biodégradables

Envoyez-nous encore aujourd'hui cette annonce avec votre commande et bénéficiez de **20%** de rabais d'essai dès fr. 50.- livré franco domicile!

Ecovisions Sarl, Dürrenbergstrasse 48, 1735 Giffers
> www.ecovisions.ch ou par téléphone 026 418 20 02

Ecovisions: pour ceux qui pensent plus loin!
Nouveau dans notre webshop:

- ✓ soins + aliments pour bébés
- ✓ soins pour enfants + adultes
- ✓ papiers hygiéniques + produits de lavage
- ✓ Natracare: produits hygiéniques pour la femme

www.ecovisions.ch



Bulb-x.com

Vos ampoules économiques

- 80% d'économie d'électricité
- 8 x plus de longévité (8000 heures)
- Allumage ultra-rapide (2-3 secondes)
- Prix imbattables!

➔ www.bulb-x.com / tél. 022 301 45 67



laundrenet

EN VENTE SUR PLACE OU LIVRAISON À DOMICILE : PRODUITS DE LESSIVE ET DE NETTOYAGE ÉCOLOGIQUES (HELD)!

SERVICE PRESSING : NOUVELLE MÉTHODE QUI REMPLACE LE NETTOYAGE À SEC, SANS GÉNÉRER DE DÉCHETS CHIMIQUES!

SANS UTILISATION DE TETRAHLORE ÉTHYLÈNE (PERCHLORE ÉTHYLÈNE) OU DE BENZINE, TOUT EN EFFECTUANT LES OPÉRATIONS DE TRAITEMENT HABITUELLES

INTERNET, IMPRIMANTES, FAX, SCANNER, TÉLÉPHONES PAR INTERNET

ET PLUS!
RAMASSAGE ET LIVRAISON DU LINGE À DOMICILE!

Rue de la Servette, 83
tel. 022 734 8383 fax. 022 734 8307 www.laundrenet.com



Les pionniers, c'est nous

Selina Vuichard
Apprentie commerciale

nest

Caisse de pensions écologique et éthique

«S'orienter vers l'avenir! Ne pas épuiser nos ressources! Nos assuré-e-s peuvent compter sur un bon rendement – obtenu en respectant notre environnement.»

Voilà pourquoi nous sommes pionniers – depuis 25 ans.
www.nest-info.ch



Supports originaux et indépendants

sillage

la pub où vous n'y pensez pas

www.sillage.ch | pub@sillage.ch | 078 899 64 41

photo: Deborah Polasek

OUVERTURE

Nucléaire? Non merci

- 5 **Le combat antinucléaire, fondement de l'identité des Verts** Laurent Rebeaud
- 6 **Le nucléaire n'est pas une option** Christian van Singer
- 8 **L'irresponsabilité civile du parlement ATEL-EOS: pour une fusion sans fission** Mühleberg: il est temps d'arrêter la roulette russe
- 9 **Ni nucléaire, ni effet de serre**

VOTATIONS FÉDÉRALES

- 11 **Initiative radicale contre le droit de recours: un populisme contre nature** Adèle Thorens
- 12 **Pour une vraie réglementation en matière de cannabis** Francine John-Calame
- 13 **LStup: oui à une approche pragmatique et humaniste** Anne-Catherine Menétrey-Savary
La retraite en souplesse Francine John-Calame

POLITIQUE FÉDÉRALE

- 14 **Pour le respect des droits élémentaires des travailleurs agricoles** Anne-Catherine Menétrey-Savary
- 15 **Chronique parlementaire. Une Suisse trop riche pour tenir ses engagements?** Therese Frösch
- 16 **La parabole de la Swatch, du Toblerone et du cervelas** Grégoire Raboud
- 17 **Contre un réarmement qui coûterait des milliards** Josef Lang

MONDE

- 18 **«Le droit de vivre, ce n'est rien d'autre qu'un combat pour des valeurs»** Ingrid Betancourt

ÉCLAIRAGE

- 19 **Les Verts en Suisse. Leur politique, leur histoire, leur base** Matthias Baer, Werner Seitz
- 21 **A 25 ans, l'avenir est toujours vert** Aline Trede

GENÈVE

- 22 **Pour aujourd'hui et pour demain** Marguerite Contat Hickel

VAUD

- 23 **Oui au nouveau musée** Raphaël Mahaim

FRIBOURG

- 24 **Halte à la politique du pire!** Susana Jourdan, Jacques Mirenowicz
- 25 **Les Verts fribourgeois se consolident** Laurent Thévoz

NEUCHÂTEL

- 25 **«Nos fées sont vertes»** Jean-Daniel Blant

TOUR DE SUISSE

- 26 **Chez les Verts du canton de Saint-Gall** Susanne Hoare-Widmer, Basil Oberholzer

LECTURES

- 27 **Nourrir... le débat** Yves Froidevaux

PORTRAIT

- 28 **Sylvie Morel-Podio en sa ville** Sandrine Burger

FEUILLETON

- 30 **Le sport kaléidoscope des valeurs** Luc Recordon

- 30 **Impressum**
- 31 **Abonnements**

Nucléaire: c'est toujours non merci!

Les Verts suisses fêtent leur 25^e anniversaire. Moi-même, je viens d'avoir 25 ans et j'ai gardé un T-shirt que je portais enfant, celui avec le soleil et le slogan «Nucléaire? – Non merci». Aujourd'hui, c'est mon nounours qui le porte, mais je pourrais le remettre sans que personne me demande ce qu'il veut dire.

La question nucléaire est revenue sur le devant de la scène, avec une demande d'autorisation pour une nouvelle centrale et une demande de prolongation pour l'exploitation d'une vieille centrale. Et ce n'est qu'un début. Nous ne pouvons nous endormir sur nos lauriers, nous devons nous donner les moyens d'éviter le retour en arrière. Aux technologies dépassées, aux vieux mythes, aux réflexes à court terme, nous devons opposer des solutions nouvelles, intelligentes et respectueuses de l'environnement. Et il y en a plein.

La jeune génération est ici sollicitée. Elle est déjà obligée d'assumer les poubelles nucléaires d'aujourd'hui et doit donc se battre pour empêcher tout nouveau pas dans cette direction fatale.

Je refuse d'emprunter une voie qui est fondée sur une technologie dangereuse, sale et non renouvelable. Et je ne suis pas la seule. *Sortir du nucléaire*, voilà le mot d'ordre! Nous devons mener encore de nombreux et difficiles combats. Nous sommes prêtes. Nous sommes prêts.

Meilleurs vœux pour les 25 ans à venir!



Aline Trede
Vice-présidente des Verts suisses

Cela fait déjà quelque temps que l'industrie du nucléaire prépare son retour. Le coup d'envoi a été donné par ATEL, qui a déposé en juin une demande d'autorisation pour une nouvelle centrale dans le canton de Soleure. Quelques jours plus tard, les Forces motrices bernoises (FMB) demandaient au canton de Berne une autorisation d'exploiter de durée illimitée pour la centrale nucléaire de Mühleberg, la plus vieille de Suisse et une des plus âgées de ce type dans le monde, dont le manteau de réacteur est fissuré. Le groupe Axpo et les FMB ont annoncé leur intention de déposer d'ici la fin de l'année une demande d'autorisation pour le remplacement des centrales de Mühleberg et Beznau.

Le lobby nucléaire agite le spectre de la pénurie, alors que le gisement d'économies d'énergie est gigantesque et que les énergies renouvelables offrent un potentiel énorme, pour peu qu'on leur en laisse l'occasion.

Il faut arrêter cette fuite en avant insensée. Abandonner définitivement cette technologie dangereuse et obsolète. Imposer l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, seul moyen crédible de répondre au dérèglement climatique. Les Verts suisses s'opposeront à toute tentative de construction de nouvelles centrales nucléaires en Suisse et participeront au lancement d'un référendum si les Chambres fédérales devaient l'autoriser.



Nucléaire? Non merci



Le combat antinucléaire, fondement de l'identité des Verts

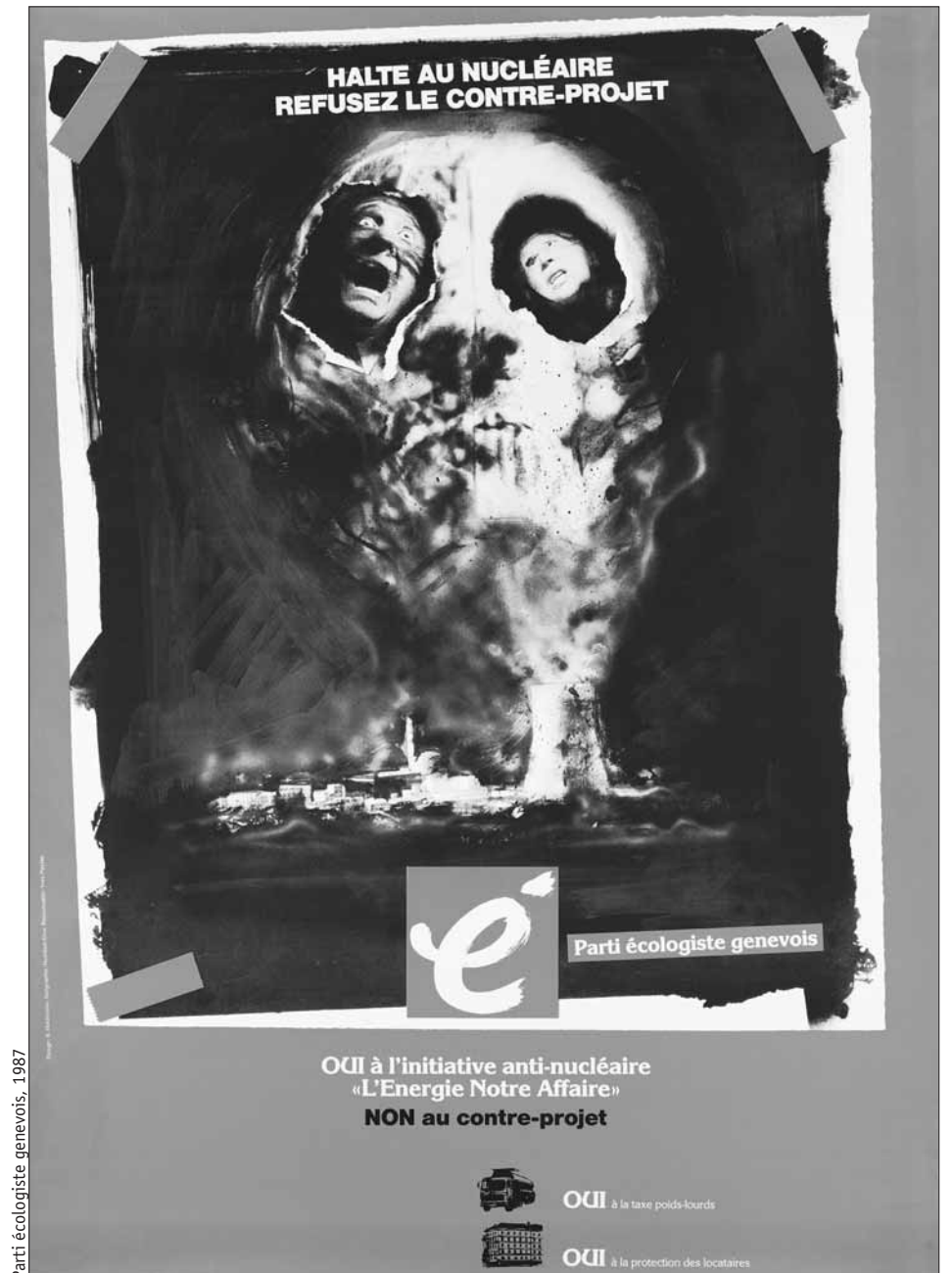
Sans les centrales nucléaires, les écologistes ne seraient pas ce qu'ils sont. Et peut-être ne seraient-ils pas du tout. Historiquement, la création de partis politiques écologistes est intimement liée au combat contre l'énergie atomique.

C'est dans leur opposition commune à l'atome que se sont réunies des forces qui se battaient auparavant en ordre dispersé pour la sauvegarde du panda géant, la préservation du paysage de Lavaux ou la qualité de l'air en ville. Et cette réunion n'a commencé à prendre forme que dans les années 70, à la suite de Mai 68 et vers la fin des « Trente Glorieuses ».

Après la Deuxième Guerre mondiale, l'humanité a connu quelques années d'euphorie en célébrant le slogan de l'« atome pour la paix ». En Suisse, les associations de protection de la nature partageaient cette euphorie. La Ligue suisse pour la protection de la nature, ancêtre de l'actuelle Pro Natura, souhaitait ouvertement le développement de la production d'électricité à base d'uranium, dans l'idée que cette électricité sûre et bon marché permettrait d'éviter la construction de barrages supplémentaires sur les cours d'eau helvétiques.

Dans le monde politique, personne ne songeait à mettre en doute les vertus du nucléaire. L'« atome pour la paix », paré de toutes les vertus, portait les espoirs de tous ceux qui espéraient un monde meilleur après la chute du nazisme, et rassemblait dans un même optimisme industriels, naturalistes, politiciens de gauche et de droite. Douze ans après la fin de la guerre, en 1957, l'article constitutionnel sur l'énergie atomique a été accepté avec des majorités proches de l'unanimité par le peuple et les cantons suisses. Les Genevois, qui ne savaient pas encore qu'ils allaient bientôt se battre contre le projet d'implanter une centrale nucléaire à Verbois, battaient le record de Suisse avec 95,9% de oui.

L'euphorie allait durer encore une douzaine d'années, jusqu'à l'accident du réacteur de Lucens, en janvier 1969. Ce réacteur était censé ouvrir la voie d'une filière nucléaire intégralement suisse. Sa fermeture fut le signal d'alarme qui avertissait le monde scientifique et la population que la technologie nucléaire était mal maîtrisée, qu'elle pouvait être très dangereuse à large échelle, et qu'il n'était somme



toute pas si facile de poser des cloisons étanches entre le nucléaire civil et le nucléaire militaire. D'où la création de mouvements d'opposition qui allaient bientôt rassembler la majorité de l'opinion publique contre les projets de centrales

nucléaires à Kaiseraugst, près de Bâle, et à Verbois près de Genève.

Les mouvements d'opposition avaient tous des traits communs. Ils faisaient face au même ennemi. Ils ont peu à peu développé une critique fondamentale de



L'irresponsabilité civile du parlement

Le Parlement a adopté une loi et ratifié des conventions internationales, qui maintiennent à la charge des collectivités la majeure partie du coût d'assurance du nucléaire.

Nos autorités refusent non seulement d'assurer pleinement les risques que le nucléaire nous fait courir, mais ne veulent même pas connaître l'ampleur de ces risques et essaient de cacher la situation réelle aux citoyens. En maintenant des conditions de faveur pour l'assurance RC des centrales nucléaires, elles faussent la concurrence entre nucléaire et énergies renouvelables.

En reprenant le montant minimum prévu par la convention européenne, les autorités fédérales ne tiennent pas compte des études de l'Office fédéral de la protection civile, montrant qu'un accident nucléaire majeur provoquerait en Suisse morts, déplacés, souffrances et des dommages directs et indirects qui dépasseraient les 4000 milliards de francs.

Vu la densité de la population et des infrastructures, les dégâts potentiels diffèrent d'un pays à l'autre. La fixation des montants à assurer ne devrait pas être minimaliste, mais tenir compte des dommages possibles et des réparations à verser en cas d'accident. Fixer le montant à assurer à 1,8 milliard de francs pour exaucer les vœux du lobby nucléaire revient, toutes proportions gardées, à accepter qu'un véhicule roule avec une assurance RC limitée à 1000 francs pour tenir compte des souhaits de la branche automobile et baisser artificiellement le montant des primes...

La loi sur la responsabilité civile en matière nucléaire aurait dû prévoir l'obligation de contracter des assurances couvrant la totalité des dommages pouvant être provoqués par un accident nucléaire majeur. Fixer des primes réduites de manière arbitraire pour le nucléaire laisse la population sans couverture en cas d'accident, fausse la concurrence et nuit au développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.

CvS

ATEL-EOS: pour une fusion sans fission

EOS s'apprête à fusionner avec ATEL, l'entreprise d'électricité qui vient de déposer une demande pour une nouvelle centrale sur le site de Gösigen. Or, le canton de Genève, le canton de Vaud et la Ville de Lausanne détiennent ensemble 71% des actions d'EOS. Les constitutions genevoise et vaudoise ont toutes deux un article bannissant le nucléaire. Forts de cette évidence, les Verts vaudois et genevois ont interpellé leurs gouvernements respectifs pour leur demander de s'opposer à ce projet de centrale.

Les entreprises EOS et ATEL souhaitent fusionner en 2009. Une partie importante du capital action d'EOS est détenue par des pouvoirs publics. Les Services industriels de Lausanne (SI) possèdent 20,06% des actions d'EOS, le canton de Vaud en détient environ 11% au travers de sa participation à la Romande Energie et les Services industriels de Genève (SIG) 23,02%. ATEL a fait une demande pour la construction d'une nouvelle centrale nucléaire. Cela signifie qu'avec cette fusion, EOS s'engage malgré elle à promouvoir la fission alors que de nombreuses questions restent sans réponse:

- du point de vue de la sécurité, un accident majeur rendrait une partie de la région inhabitable. Les conséquences sur la santé publique seraient effrayantes et les dommages s'élevaient à plusieurs centaines de milliards de francs;
- du point de vue des finances publiques, la construction d'une telle centrale est hasardeuse et risque de déprécier la valeur des actions des collectivités publiques;
- il y a incompatibilité avec les constitutions cantonales (article 106 E de la Constitution genevoise et article 56 de la Constitution vaudoise);
- les déchets radioactifs, dont la gestion n'est toujours pas réglée.

Considérant ce qui précède, les Verts vaudois et genevois ont interpellé leurs gouvernements afin de s'assurer que ces derniers se positionnent clairement contre une nouvelle centrale nucléaire. Une motion a également été déposée au Conseil communal de la Ville de Lausanne afin de donner mandat aux délégués de la Ville qui siègent au Conseil d'administration d'EOS ou dans toute autre fonction d'EOS et de Romande Energie de s'opposer à toute nouvelle centrale nucléaire.

Au nom des Verts vaudois et genevois
Yves Ferrari, député au Grand Conseil VD, conseiller communal à Lausanne
Hugo Zbinden, député au Grand Conseil GE
Christian van Singer, conseiller national VD

Mühleberg: il est temps d'arrêter la roulette russe

Les Forces motrices bernoises (FMB) ont demandé une autorisation d'exploitation illimitée pour la centrale nucléaire de Mühleberg. Les études menées à cette occasion montrent que le Conseil fédéral devrait plutôt exiger l'arrêt immédiat de cette centrale dépassée.

Quatre problèmes majeurs nécessitent l'arrêt de Mühleberg:

- la progression des fissures dans le manteau du cœur de la centrale, qui n'a pu être stoppée par les agrafes posées par l'exploitant,
- l'absence de séparation physique entre différentes installations de sécurité: un même accident risque d'endommager plusieurs installations,
- la vulnérabilité en cas d'attaque terroriste de type «11 septembre»,
- la résistance insuffisante en cas de fort tremblement de terre.

Les FMB, en demandant une autorisation illimitée, tentent d'éviter que l'autorité de surveillance exige les travaux nécessaires pour rendre l'installation conforme aux exigences de sûreté actuelles, ce qui serait financièrement très lourd et mettrait en cause la poursuite de l'exploitation.

L'arrêt de cette centrale montrerait clairement qu'on peut se passer progressivement du nucléaire en Suisse à condition d'augmenter l'efficacité énergétique, de réduire les gaspillages et de développer les énergies renouvelables.

Si les autorités de surveillance et le Conseil fédéral accordaient autant d'importance à la sécurité de la population qu'aux intérêts économiques de l'exploitant, ils devraient exiger l'arrêt de Mühleberg d'ici 2012, si la sûreté n'a pas été mise à niveau, conformément aux articles 20.1.c, 22.2.c et 67.1 de la loi sur l'énergie nucléaire (LEnu).

CvS

Ni nucléaire, ni effet de serre

Cet été, la France a été frappée par de multiples événements nucléaires: à Bollène, dans le Vaucluse, une grave fuite d'uranium le 7 juillet, à Romans-sur-Isère, dans la Drôme, la découverte le 18 juillet de contaminations par une canalisation rompue depuis des années, à la centrale nucléaire EDF du Tricastin (Drôme) avec 100 salariés contaminés le 23 juillet, à la centrale de St-Alban (Isère) avec 15 salariés contaminés le 20 juillet, de nouveau à Bollène, le 6 août, l'aveu de rejets illégaux depuis des semaines de carbone 14 radioactif, à Pierrelatte (Drôme) l'aveu le 21 août de contaminations par une canalisation rompue elle aussi depuis des années. Et un nouvel incident au Tricastin le 9 septembre.

Pendant ce temps, le président Sarkozy joue au super voyageur de commerce de l'industrie nucléaire, présentant cette technologie dépassée comme l'énergie du futur, la solution au défi du réchauffement climatique, relayant un peu partout dans le monde le discours d'Electricité de France (EDF) et d'Areva, puissant groupe industriel spécialisé dans les métiers de l'énergie et promoteur fervent du nucléaire. Or, la France préside jusqu'au 31 décembre l'Union européenne, dont la Commission doit examiner fin 2008 le «paquet climat énergie» fondant la politique commune de lutte contre le dérèglement climatique.

Pour mobiliser les citoyennes et citoyens français et affirmer haut et fort que le nucléaire n'est pas une solution, pas plus aujourd'hui qu'hier, le réseau Sortir du nucléaire, qui fédère 834 associations, vient de lancer une campagne nationale intitulée «Ni nucléaire, ni effet de serre». Le site de la campagne, très bien fait, explique clairement pourquoi le nucléaire n'est pas une solution face au réchauffement climatique, démontrant les arguments du lobby de l'atome. Le Bulletin Vert vous en offre quelques extraits.

POURQUOI NE PAS UTILISER LE NUCLÉAIRE EN COMBINAISON AVEC D'AUTRES OPTIONS ÉNERGÉTIQUES AFIN DE LUTTER CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE?

Parce que le nucléaire ne peut pas être considéré comme une «option»: investir dans son utilisation signifie accaparer d'énormes moyens financiers et humains dont seront forcément privées les alternatives possibles. En jargon d'économiste, c'est l'«effet d'éviction». Cela concerne la recherche, le financement par les banques et les institutions internationales, de même que les dépenses des compagnies électriques. Ce déséquilibre va toujours dans le sens d'une «sanctuarisation» de la dé-



pense nucléaire, tandis que les budgets des économies d'énergie varient en permanence, souvent à la baisse.

Selon Amory Lovins, auteur du célèbre «Facteur 4», «le slogan «nous avons besoin de toutes les options» n'a pas de base analytique et est faux; nous ne pouvons nous permettre toutes les options». Car, en pratique, relancer le nucléaire signifie détourner les investissements publics et privés des options les moins chères (sobriété et efficacité énergétique, développement des énergies renouvelables) vers l'option nucléaire. De plus, certains choix en excluent d'autres. Ainsi le nucléaire n'est pas compatible avec une décentralisation des productions. Pour prendre une analogie, si vous allez au restaurant et que vous commencez par les plats les plus chers de la carte, vous avez peu de chance de nourrir toute la famille.

Ainsi en France, le nucléaire dit de «quatrième génération» et la fusion nucléaire absorbent à eux seuls environ 70% des moyens publics alloués à la recherche sur l'énergie, et ce depuis des décennies. Pourtant, le doute est immense concernant la fiabilité des procédés et le résultat final: des déchets radioactifs, des produits très dangereux, qui faciliteraient la production d'armes nucléaires, seraient manipulés et transportés (plutonium dans un cas, tritium dans l'autre). Cette très large ponction financière au profit du nucléaire constitue une entrave au développement des énergies renouvelables, pour lesquelles la France figure parmi les pays les plus mal classés.

Enfin, les technologies alternatives (solaire, éolien, biomasse, géothermie, etc.) rendent le nucléaire superflu: associées aux économies d'énergie, elles sont déjà assez performantes pour le remplacer.

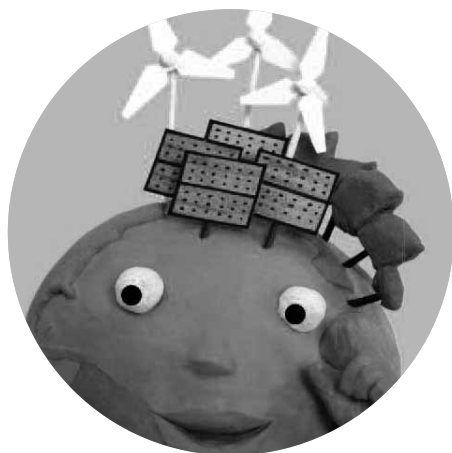
POURQUOI ASSISTE-T-ON À UNE RELANCE DU NUCLÉAIRE PARTOUT DANS LE MONDE?

Présenté comme la solution au changement climatique, le nucléaire est omniprésent dans les discours et tente un retour en force. Mais la «relance» mondiale du nucléaire n'aura pas lieu. C'est un habile jeu d'effets d'annonces, largement relayé en France par une presse complaisante ou naïve, bref, une stratégie de communication qui ne résiste pas à l'examen des faits.

Le bluff de l'industrie nucléaire ne vient pas de ce qu'aucun réacteur ne sera construit. Vu le montant des subventions déployées – par exemple aux Etats-Unis, des aides équivalant à l'investissement dans cinq réacteurs par le gouvernement de G.W. Bush –, il est en effet probable que des réacteurs seront construits. Mais, les quelques ventes attendues en Chine, aux Etats-Unis ou en Europe ne changeront pas les ordres de grandeur: pour maintenir sur une longue période les 440 réacteurs en service dans le monde, il faudrait en vendre dix par an. Et les nouvelles centrales construites ne suffiront pas à remplacer les réacteurs existants, de plus en plus âgés et voués à être fermés.

Supposons ainsi que la Chine construise trente centrales nucléaires sur les vingt prochaines années, portant ainsi la part du nucléaire de 2 à 4% de l'électricité produite. Cela ne remplacerait que 10% des réacteurs qui devront être retirés du service dans le monde durant cette période.

Autre exemple, les Etats-Unis, principal émetteur de GES (gaz à effet de serre) par habitant: selon une étude récente, il faudrait construire un nouveau réacteur nucléaire tous les 4 à 5 mois dans les 40 prochaines années pour simplement remplacer le parc actuel de 103 réacteurs vieillissants.



La réalité est donc très loin du rêve des partisans du nucléaire. Leur énergie favorite lutte désormais pour sa survie et pour le maintien de sa part de marché mondiale. Les projections officielles, comme celle de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) viennent appuyer ce constat et montrent un déclin relatif du nucléaire avec 1,8% de la part de l'énergie finale d'ici 30 ans (contre 2,5% aujourd'hui) et moins de 10% de la production mondiale d'électricité (contre 15,6% aujourd'hui).

ET QU'EN EST-IL DES FUTURES TECHNOLOGIES, TELLES QUE LA SURGÉNÉRATION OU LA FUSION?

Leur promotion vise à maintenir le mythe que le nucléaire sera un jour une solution énergétique pour la planète. Mais l'exploitation industrielle de ces techniques reste hypothétique.

Tous les essais de surgénération menés jusqu'ici ont été abandonnés car trop dangereux et trop chers. Quant à la fusion, on échoue à la mettre au point depuis 50 ans malgré des investissements colossaux. Selon les dernières estimations, elle serait utilisable vers 2070. Ou jamais... De surcroît, ces technologies répondraient mal aux besoins énergétiques et poseraient de graves problèmes: déchets radioactifs, production, manipulation et transport de produits très dangereux pouvant faciliter la création d'armes nucléaires (plutonium ou tritium).

Enfin, pour enrayer le dérèglement climatique, il faut diviser par deux les émissions mondiales de gaz à effet de serre avant 2050. Inadaptées et hypothétiques, la surgénération et la fusion seraient donc de toute façon hors délai face à l'urgence climatique.

EN DÉFINITIVE, LE NUCLÉAIRE NE PEUT JOUER AUCUN RÔLE DANS LA LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE?

Aucun. D'ailleurs, malgré les efforts du lobby pronucléaire, cette énergie est exclue des mécanismes du Protocole de Kyoto (1997). A l'inverse, le Protocole prône «l'accroissement de l'efficacité énergétique» et la «recherche, promotion, mise en valeur et utilisation accrue de sources d'énergies renouvelables».

Extrait de l'argumentaire de campagne
«Ni nucléaire, ni effet de serre»

Pour en savoir plus

www.ninucleaire-nieffetdeserre.org

www.sortirdunucleaire.org

www.lesverts.fr



du 30 novembre 2008

Initiative radicale contre le droit de recours: un populisme contre nature

Depuis que le grand public a pris conscience de certains grands enjeux écologiques comme le réchauffement climatique, il est moins facile de s'en prendre directement à la protection de l'environnement. Qu'à cela ne tienne! **N'osant pas s'attaquer au droit environnemental lui-même, les radicaux zurichoïses tentent d'en empêcher l'application.** C'est le but de l'initiative contre le droit de recours des associations, qui veut enlever aux organisations de protection de l'environnement et du patrimoine la possibilité de soumettre un projet de construction aux tribunaux afin de vérifier s'il est conforme au droit de protection de la nature.

L'initiative, intitulée «Droit de recours des organisations: assez d'obstructionnisme, plus de croissance pour la Suisse», demande que la Constitution soit modifiée de manière à ce que le droit de recours des organisations soit exclu contre les actes législatifs, arrêtés ou décisions fondées sur une votation populaire aux niveaux fédéral, cantonal ou communal, ainsi que contre les actes législatifs, arrêtés ou décisions du parlement fédéral et des parlements cantonaux et communaux.

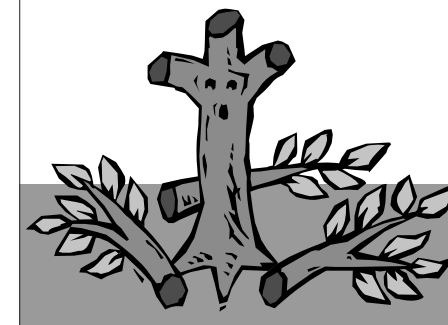
Cette initiative est *sournoise*. Elle prétend ne vouloir que limiter le droit de recours mais risque, en réalité, de le condamner totalement. En effet, dans le système référendaire suisse, tous les actes législatifs, les arrêtés et les décisions se fondent sur une forme de votation populaire. Dans le domaine de l'aménagement du territoire notamment, les plans d'affectation sont validés par le législatif communal. Le radical Georg Müller, professeur de droit à l'Université de Zurich, déclarait dans le *Walliser Bote* du 11 mars 2006: «La formulation imprécise [de l'initiative] a pour conséquence que le droit de recours des organisations peut être complètement supprimé. Si c'est cela que l'on souhaite, il faut être franc et le demander noir sur blanc.» On ne saurait mieux dire.

L'initiative des radicaux zurichoïses est d'autre part *populiste*. Elle va à l'encontre du fédéralisme d'exécution helvétique, qui place le droit fédéral au dessus des systèmes législatifs cantonaux et des règlements communaux. Loin de défendre la démocratie ou «le peuple», elle permettrait à un conseil communal de quelques dizaines de personnes de remettre en cause le droit fédéral de l'environnement, sans qu'aucun recours ne soit plus pos-

NON à l'initiative contre la nature et le patrimoine

30 novembre

Non



sible en faveur de la nature. Au niveau local, des collusions d'intérêts peuvent se présenter. C'est par exemple le cas quand un membre de la municipalité est actif dans l'immobilier ou dans l'industrie du tourisme, ou que d'importants intérêts financiers sont en jeu. Ces derniers présentent un poids face à ceux de la nature. La pratique actuelle du droit de recours confirme la réalité de ce danger puisque, dans les trois quarts des cas, le tribunal donne raison aux organisations environnementales: le projet incriminé ne respecte pas la loi et doit être adapté. C'est bien l'efficacité de cet instrument qui ennuie les radicaux zurichoïses. Ils volent dès lors au secours des promoteurs, affirmant que c'est pour contrer les abus des associations. Mais quand un mètre carré de terrain disparaît à chaque seconde sous le béton, de quel côté sont les abuseurs?

L'initiative des radicaux zurichoïses est enfin *inutile*. Elle prétend lutter contre l'obstructionnisme et en faveur de la croissance. Mais le droit de recours des associations n'est en rien un frein à l'économie! Il est utilisé avec modération par ses détenteurs: seuls six à huit cas par année sont portés devant le Tribunal fédéral. Soixante pour cent des cas sont réglés rapidement et sans générer de retards au niveau communal. Ils sont surtout une infime minorité de la totalité des recours visant des projets de construction: un pour cent seulement! A vrai dire, ce sont les innombrables recours des privés qui posent problème.

Dans un pays où le paysage est à la base d'un secteur économique majeur, le tourisme, et de la qualité de vie des habitants, le droit de recours est indispensable. Véritable garant de l'application du droit environnemental démocratiquement constitué par notre parlement, il a déjà été passablement affaibli en 2006, suite à l'intervention de l'UDC Hans Hoffmann. Cela suffit. Les Suisses tiennent à la préservation de leur nature. En votant non à l'initiative sournoise, populiste et inutile des radicaux zurichoïses le 30 novembre prochain, ils auront l'occasion de lui réitérer leur attachement.



Adèle Thorens
Conseillère nationale VD

Pour en savoir plus

www.droit-de-recours.ch

Pour une vraie réglementation en matière de cannabis

Les Verts appellent à voter oui à l'initiative « Pour une politique raisonnable en matière de chanvre protégeant efficacement la jeunesse ».

Voici que de nouveau, nous nous penchons sur un sujet très émotionnel parce qu'en 2004 notre parlement a refusé d'entrer en matière sur la révision de la loi sur les stupéfiants. Maintenant que l'initiative populaire a abouti, nous sommes bien contraints d'aborder enfin cette problématique.

Malgré l'interdiction de détenir et de consommer du cannabis, la consommation n'a pas diminué ces dernières années. Par contre, cette interdiction a eu des effets néfastes sur la structure du marché. Précédemment, lorsque la vente était tolérée, certains magasins avaient signé un code éthique garantissant la qualité du produit et le taux de THC à leurs clients. Cette manière de procéder permettait aussi de faire de la prévention auprès des mineurs, car ces boutiques connaissaient leurs clients et refusaient de vendre le produit aux plus jeunes. Aujourd'hui, le manque de réglementation autorise toutes les dérives. Il n'y a plus aucune garantie sur la qualité du produit qui peut être trafiqué, ni sur son taux de THC qui peut être très élevé.

Les professionnels qui s'occupent des addictions veulent une réglementation, tant la situation actuelle est insatisfaisante. Ils considèrent que toute consommation régulière de cannabis a des effets préjudiciables pour la santé, plus particulièrement sur les personnes fragiles psy-



chiquement, mais ces mêmes personnes vont aggraver leur état de santé si elles se tournent vers l'alcool – drogue légale – pour soigner leur mal de vivre, sans parler des risques qu'elles encourent si elles passent à l'ecstasy ou la cocaïne, drogues très tendance à l'heure actuelle et omniprésentes sur le marché.

De même qu'il est déconseillé de boire régulièrement de l'alcool pour les problèmes de dépendance que cette consommation peut entraîner, de même l'usage du cannabis doit être déconseillé. Cependant déconseiller ne veut pas dire interdire, là est la nuance.

Avec une bonne législation, nos paysans pourront peut-être de nouveau envisager des cultures de chanvre en plein champ, comme au siècle dernier, car cette plante est très intéressante pour ses principes actifs utilisés dans la pharmacopée et aussi pour ses fibres textiles. Jusqu'à présent nous n'avons pas interdit la culture du tabac sous prétexte que fumer nuit à la santé. Cette culture a même bénéficié jusqu'à récemment de subventions fédérales. D'ailleurs, une étude récente a montré que le cannabis n'a pas un potentiel de dangerosité plus important que le tabac, l'alcool fort ou que certains médicaments.

Le vide législatif n'a jamais été la solution pour résoudre les problèmes, nous en faisons l'amère expérience aujourd'hui dans un autre domaine, celui de l'assistance au suicide. Une interdiction de ces méthodes ne résoudrait rien. Il faut donc définir le cadre dans lequel ces pratiques sont tolérées. Les Verts soutiennent l'initiative afin qu'une réglementation définisse le cadre de cette consommation de cannabis, qu'elle permette de contrôler le produit et le marché et donc de mettre sur pied une vraie politique de prévention à l'intention de la jeunesse.

Francine John-Calame
Conseillère nationale NE

Pour en savoir plus

www.f.projugendschutz.ch

VOTATIONS FÉDÉRALES DU 30 NOVEMBRE 2008

Initiative populaire « Pour l'imprescriptibilité des actes de pornographie infantile »	NON
Initiative populaire « Pour un âge de l'AVS flexible »	OUI
Initiative populaire « Droit de recours des organisations »	NON
Initiative populaire « Pour une politique raisonnable en matière de chanvre protégeant efficacement la jeunesse »	OUI
Modification de la loi fédérale sur les stupéfiants	OUI



La retraite en souplesse

Oui à l'initiative de l'USS
« pour un âge de l'AVS flexible ».

Le 26 mars 2006, l'USS déposait son initiative « pour un âge de l'AVS flexible », suite au rejet massif, par 67,9% des voix, de la 11^e révision de l'AVS soumise en votation le 16 mai 2004, grâce au référendum lancé par les syndicats. Cette révision prônait une augmentation de l'âge de la retraite des femmes à 65 ans, une diminution des rentes de veuves et une adaptation des rentes au coût de la vie tous les trois ans seulement. Suite à cette votation, le parlement a dû se remettre au travail, mais la majorité des élus, obnubilée par les économies, a choisi de ne pas entendre la volonté exprimée par le peuple. Durant ces quatre dernières années, les parlementaires ont donc élaboré un nouveau projet, copie conforme de la version rejetée par le peuple en 2004. Non seulement il prévoit une augmentation de l'âge de la retraite des femmes à 65 ans, mais rien n'a été prévu pour faciliter la retraite anticipée des personnes de conditions modestes. De plus cette réforme prévoit que les rentes ne seront plus augmentées automatiquement tous les deux ans au coût de la vie, mais seulement tous les quatre ans, sous certaines conditions. Cette réforme prévoit des économies à hauteur de 800 millions de francs par an et les femmes participeront à cet effort pour 620 millions.

Dans ce contexte particulier, la votation sur l'initiative de l'USS arrive à point nommé: si le peuple confirme son vote de 2004, cela devrait permettre de réorienter les débats parlementaires. Le texte de l'initiative « pour un âge de l'AVS flexible » prévoit que toute personne avec un revenu inférieur à une fois et demie le revenu maximal formateur de la rente AVS, soit aujourd'hui 119 340 fr. par an, a la possibilité de prendre une retraite anticipée sans réduction de rente, dès l'âge de 62 ans, à condition qu'elle cesse son activité lucrative. Si l'activité lucrative n'est abandonnée qu'en partie, elle pourra obtenir une rente partielle. Le droit inconditionnel à la rente vieillesse naît au plus tard à l'âge de 65 ans révolus. Si l'assemblée fédérale n'édicte pas la législation correspondante dans les trois ans suivant son acceptation par le peuple, le Conseil fédéral doit arrêter les dispositions d'exécution nécessaires.

A l'heure actuelle, la situation financière de l'AVS est très bonne. Bien que, depuis de nombreuses années déjà, le nombre de rentiers et de rentières augmente plus fortement que celui des personnes exerçant une activité lucrative, l'AVS a enregistré ces dernières années des excédents de recettes, en totale contradiction avec les pronostics les plus sombres du Conseil

LStup: oui à une approche pragmatique et humaniste

En matière de politique de la drogue, les politiciens bourgeois sont actuellement en pleine régression. Oubliées les scènes ouvertes, la misère des toxicomanes, les morts d'overdoses ou de sida; oubliée cette détresse dont s'est inspirée la politique des quatre piliers, avec ses programmes avant-gardistes de réduction des risques...

Le projet de révision de la loi sur les stupéfiants (LStup) du Conseil fédéral visait l'ancrage législatif de cette politique novatrice. Il contenait également la dépénalisation de la consommation de cannabis, exactement telle qu'elle figure aujourd'hui dans l'initiative populaire « Pour une politique raisonnable en matière de chanvre », sur laquelle on votera le 30 novembre. Mais en 2004, c'est précisément contre le cannabis que se sont acharnés les adversaires de la révision, jusqu'à refuser, pour la deuxième fois, d'entrer en matière sur ce projet. Il a fallu une alliance de représentants de tous les partis sauf l'UDC pour remettre sur les rails une révision. C'est celle sur laquelle nous voterons le 30 novembre, une révision « light », parce qu'elle évacue soigneusement la question du cannabis.

Par malheur, les missionnaires de l'abstinence obligatoire ont trouvé de nouveaux chevaux de bataille à enfourcher pour lancer le référendum. Outre le fait que la loi, à leurs yeux, n'interdit pas assez clairement toute consommation de drogues (y compris les drogues légales, semble-t-il, puisque la loi concerne partiellement aussi l'alcool et le tabac), ils s'en prennent principalement à la réduction des risques et aux programmes de prescription d'héroïne sous contrôle médical.

Il faut savoir que ces programmes, mis en place depuis une douzaine d'années, ont largement contribué à améliorer la santé et la qualité de vie de quelques centaines de toxicomanes gravement dépendants. Alors que 70% d'entre eux, dans les années 90, étaient infectés par le virus du sida, cette proportion est tombée à 10% aujourd'hui. Quant à la délinquance, elle s'est réduite de 90%. Tout ceci représente aussi une économie évaluée à 4 millions de francs par année en frais de santé, frais de justice et dommages dus aux infractions.

Les opposants à la loi (principalement l'UDC, l'UDE, et quelques libéraux) estiment que l'Etat ne fait rien d'autre que de prolonger la dépendance des toxicomanes en leur *dealant* la drogue. Or il faut savoir que ces personnes, qui ont en moyenne 35 ans d'âge et 10 ans de toxicomanie derrière elles, si elles n'étaient pas dans ces programmes de prescription, ne seraient pas non plus dans des traitements visant l'abstinence. Elles seraient simplement dans la rue, là où le taux de mortalité est le plus élevé. Leur assurer un suivi médical, ce n'est rien de plus qu'une aide à la survie, et peut-être un tremplin pour leur permettre d'accéder ensuite à des traitements plus exigeants.

Cette loi sur les stupéfiants, même « light », même hypocrite, puisqu'elle ne prend pas en compte le cannabis, nous en avons besoin. Elle donne enfin une base légale à la politique des quatre piliers; elle consacre une approche pragmatique et humaniste que toute l'Europe nous envie.

Nous en avons besoin pour assurer le développement, la coordination et le financement des activités de prévention, de formation et de recherche. Nous en avons besoin également pour garantir l'existence d'une offre de traitements différenciée, y compris ceux qui visent l'abstinence.

Anne-Catherine Menétrey-Savary

Pour en savoir plus

www.lstup.ch

fédéral, qui projetaient pour aujourd'hui un déficit d'environ 1,5 milliard de francs.

Concernant l'avenir financier de l'AVS, l'Union syndicale suisse estime que l'institution, sous sa forme actuelle, a besoin d'environ 1,1% de cotisations supplémentaires jusqu'en 2030 pour équilibrer ses dépenses et ses recettes et de 1,4% supplémentaires en cas d'acceptation de l'initiative «pour un âge de l'AVS flexible». Les futurs besoins financiers de l'AVS pourront donc être satisfaits sans grande difficulté.

Nous disposons actuellement de la marge de manœuvre nécessaire pour introduire une retraite anticipée à la carte dès 62 ans accessible aux bas et aux moyens revenus et adapter ainsi l'âge AVS aux besoins du monde du travail. On connaît les difficultés des personnes de plus de 55 ans pour retrouver une place de travail si elles ont le malheur d'être au chômage. Et si elles en avaient les moyens, de nombreuses personnes exerçant un métier pénible arrêteraient de travailler plus tôt.

Cette initiative permet à tous les travailleurs et toutes les travailleuses d'avoir recours à la retraite anticipée si ils ou elles le souhaitent. Il ne s'agit en aucun cas d'une obligation de cesser son activité à 62 ans, mais bien d'une opportunité que celles et ceux qui le désirent pourront saisir. Quant aux personnes qui préfèrent travailler au-delà de 65 ans, rien ne les en empêche. Il s'agit d'un choix qui sera librement consenti, car les contraintes financières auront été quelque peu atténuées.



Francine John-Calame
Conseillère nationale NE

Pour en savoir plus

www.avs-online.ch

Pour le respect des droits élémentaires des travailleurs agricoles

À l'initiative des Verts, les sept cantons romands montent sur Berne pour empêcher l'importation de fruits et légumes cultivés dans des conditions écologiques et sociales inacceptables. On attend le renfort des cantons alémaniques.

«L'élevage de poules en batterie n'est plus autorisé en Suisse depuis 1992. Il est cependant possible d'importer des œufs produits dans ce type d'installations à l'étranger. Ils doivent alors obligatoirement porter la mention "Élevage en batterie non admis en Suisse". Ce qui est valable pour les poules ne l'est apparemment pas pour les humains». C'est en ces termes qu'Erica Hennequin a plaidé pour que le canton du Jura fasse usage de son droit d'initiative cantonale à Berne, afin que la Suisse s'engage, dans les négociations internationales, pour la reconnaissance de critères sociaux et environnementaux de production; pour l'interdiction d'importer des fruits et des légumes lorsque les droits élémentaires des travailleurs agricoles sont bafoués; pour que les denrées importées soient accompagnées d'une déclaration sur les conditions de production.

Entre 2004 et 2008, les Grands Conseils de tous les cantons romands ont accepté à une très large majorité une demande semblable, émanant de députés Verts, avec le soutien de collègues d'autres partis. Ces initiatives cantonales seront traitées sous peu par les commissions compétentes des chambres fédérales, conjointement, peut-être, avec la motion Zisyadis et l'interpellation Menétrey-Savary portant sur le même sujet.

Depuis une dizaine d'années, les conditions désastreuses de production de fruits et légumes dans le Sud de l'Espagne (Province d'Almería, El Ejido, Huelva, Níjar) provoquent l'indignation générale. Des dizaines de milliers d'hectares de serres de plastique blanc visibles même de l'espace; mille camions qui emportent chaque jour ces produits vers le nord de l'Europe; un mode de culture qui provoque l'assèchement des nappes phréatiques et la dégradation des sols. Hélas; l'indignation ne freine pas vraiment la consommation! Du moins pas encore. Mais ce qui inquiète, c'est tout autant le sort des 90 000 travailleurs immigrés, traités en esclaves, dont la moitié sont des

Sans-papiers... Ces conditions de travail, qui existent aussi ailleurs en Europe ou au Maghreb sont hélas intrinsèquement liées au système de production de l'agriculture intensive.

C'est pourquoi les interventions cantonales visent en premier lieu les traités internationaux tels que ceux de l'OMC ou les accords bilatéraux de libre-échange. Actuellement, les seules restrictions à l'importation de denrées alimentaires sont sanitaires. Les critères écologiques peuvent être pris en compte, mais pas les critères sociaux. On légifère sur la protection des animaux et sur la dignité des plantes, mais on se fiche de celle des travailleurs! C'est du moins ce qu'on peut déduire du refus du Conseil fédéral d'entrer en matière sur les motions et interpellations déposées dans ce sens au Conseil national. Les conditions de travail des ouvriers agricoles sont de la compétence de l'OIT, l'OMC s'en lave les mains, même si le Conseil fédéral assure qu'il «se bat depuis longtemps» en faveur d'une meilleure coordination entre ces deux organisations. A la limite, on nous recommande d'avaler les produits de l'agriculture industrielle pour ne pas gêner l'exportation des services et des machines suisses.

Les parlements cantonaux romands ont clairement et fermement montré qu'ils ne sont pas d'accord avec cette politique. Cette action forte, menée en concertation entre députés Verts, est une première et un modèle du genre. On se réjouit de voir comment les autorités fédérales se laisseront bousculer par le paquet des cantons et si ces derniers tiendront durablement le choc en retour!



Anne-Catherine Menétrey-Savary
Coprésidente de la Plateforme pour une agriculture socialement durable

Chronique parlementaire Une Suisse trop riche pour tenir ses engagements?

Retour sur la session de juin des Chambres fédérales

Les dossiers les plus importants de la session de juin concernaient, d'une part, la reconduction, au-delà de 2009, de l'accord sur la libre circulation des personnes conclu avec l'UE et son extension à la Roumanie et à la Bulgarie, d'autre part le budget de l'aide au développement des quatre années à venir.

Que la question de la reconduction et celle de l'extension soient traitées au même moment relève plutôt du hasard, mais a suscité de vives discussions au sein de notre groupe, comme dans l'ensemble du parlement. Fallait-il soumettre au peuple deux objets séparés ou un seul paquet? Finalement, le parlement a décidé de faire un paquet. Une décision sage dans la mesure où l'UDC a entre-temps décidé de ne pas lancer de référendum.

Il y a quelques années, quand il était président de la Confédération, Samuel Schmid expliquait devant l'assemblée générale de l'ONU qu'en matière d'aide au développement, la Suisse se sentait liée par ses engagements de la Déclaration du Millénaire. Soit une contribution annuelle correspondant à 0,7% du PIB d'ici 2015 au plus tard. Avec les messages et les crédits-cadres Sud pour 2008-2011 de la Direction du développement et de la coopération (DDC) et du Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco), on devait enfin passer de la parole aux actes. Une manifestation sur la place Fédérale et le dépôt d'une pétition munie de plus de 200 000 signatures étaient venus soutenir cette décision. Malgré les efforts d'élus de nombreux partis, on en est resté à 0,4%, c'est-à-dire le statu quo. Et il ne faut pas compter sur le Conseil des Etats qui se saisira du dossier cet automne pour améliorer les choses. Lamentable pour un des pays les plus riches du monde!

En septembre, les Jeunes VertEs bernois appellent à une manifestation de cyclistes sur la place Fédérale. Ils y attendent 900 vélos. Pourquoi? Parce que le niveau d'assurance actuel d'une centrale nucléaire correspond à celui de 900 vélos. Le parlement a adopté une loi et ratifié des conventions internationales qui fixent le montant des assurances à un niveau dérisoire et irresponsable. Les Verts ont naturellement refusé cette loi.

La Lex Koller, qui devait à l'origine nous prémunir du «bradage du sol national», ne sera pas encore abrogée. Les deux chambres étaient d'accord sur ce point. Il s'agit de prendre d'abord des mesures d'aménagement du territoire pour éviter que ce sol rare devienne un objet de spéculation.

Fumée passive: on continuera à cloper. Le Conseil national a décidé qu'on pourrait fumer

dans les lieux où il n'est pas possible d'installer un fumoir. Il se cache ainsi derrière les cantons, auxquels est laissée la responsabilité de prendre des mesures plus restrictives.

Au début de l'été, les journaux étaient pleins d'articles sur la crise alimentaire et des matières premières. Le Conseil national a tenu un débat spécial sur ce sujet. Les Verts pour leur part ont tenu en mai une conférence de presse sur les agrocarburants et la libéralisation des marchés agricoles.

En bref: les deux chambres ont supprimé le péage urbain du programme de législature. L'interdiction d'installation pour les médecins est prolongée, contre l'avis de la majorité du groupe des Verts. A partir de mars 2010, un nouveau passeport biométrique sera introduit; un comité référendaire s'est constitué pour s'y opposer. L'initiative sur l'AVS de l'Union syndicale suisse a été rejetée par le parlement et sera soumise au vote en novembre, sans contreprojet. Les comptes de la Confédération présentent un excédent de 4 milliards de francs! Ils ont été approuvés. La révision du code de procédure pénale a occupé les spécialistes sous la Coupole durant huit heures. La séance des questions au Conseil fédéral a été presque entièrement occupée par des questions sur la destruction des documents dans le cadre de l'affaire Tinner. Les Verts ont déposé une initiative parlementaire demandant l'intervention d'une commission d'enquête parlementaire.

Au milieu de la session de juin, Ruth Genner a été élue au gouvernement de la ville de Zurich. Elle a siégé dix ans au Conseil national, qui a chaleureusement pris congé d'elle. Elle sera remplacée par Katharina Prelicz-Huber (*lire ci-contre*), qui lui succédera également dans la Commission de la science, de l'éducation et de la culture (CSEC). Au Conseil de l'Europe, Ruth Genner sera remplacée par Francine John-Calame.

Pour conclure: lors d'une séance extraordinaire du groupe des Verts, le 20 août, les élus-e-s ont consacré un après-midi à la délicate question de la recherche sur l'humain et à celle de l'assistance au suicide.



Therese Frösch
Conseillère nationale BE
Présidente du groupe des Verts
aux Chambres fédérales

ZH



Katharina
Prelicz-Huber

Nouvelle
conseillère nationale ZH

*1959
Assistante sociale
et enseignante

Après une formation d'assistante sociale, Katharina Prelicz-Huber a travaillé comme éducatrice avec des enfants ayant des difficultés comportementales; elle a également dirigé un foyer pour les jeunes et occupé des responsabilités dans une entreprise privée. Elle enseigne depuis 1997 à la Haute Ecole sociale de Lucerne, où elle a été nommée professeure en 2002. Elle s'est spécialisée dans le développement urbain ainsi que dans le travail avec les enfants et les adolescents. Elle entre en politique à l'âge de 18 ans, en s'engageant entre autres pour Amnesty international, le mouvement anti-nucléaire, le Groupe pour une Suisse sans armée, l'initiative pour une légalisation contrôlée des drogues. De 1990 à 2003, elle siège au parlement de la ville de Zurich, où elle présidera quelques années le groupe des Verts. En 2002, elle est élue au Grand Conseil, et succède aujourd'hui à Ruth Genner au Conseil national. Katharina Huber-Prelicz préside l'organisation *Offene Jugendarbeit Zürich*, qui regroupe plusieurs centres de jeunes en ville de Zurich. Elle est vice-présidente de la *Zürcher Stiftung Kinder- und Jugendheime ZKJ*, une fondation également dédiée à la jeunesse.

www.prelicz-huber.ch

La parabole de la Swatch, du Toblerone et du cervelas

Nous sommes fiers d'être Suisses, mais de quoi sommes-nous fiers? De notre réussite économique basée sur des produits de qualité, de notre neutralité. **Mais qu'est-ce qui a fait cette réussite, quels en sont les ingrédients?**

La Suisse est riche en mines pauvres. Comme elle ne dispose que peu de matières premières, la seule manière pour elle de s'en sortir, c'est de travailler cette matière première, d'y ajouter de la valeur par le travail et la matière grise.

Prenez la Swatch® qui fête ses 25 ans. C'est un produit par excellence de l'horlogerie suisse. La valeur d'un kilo de métal est relativement faible par rapport à la valeur d'un kilo de montres. La différence, c'est que le métal a été travaillé et a acquis une valeur ajoutée par le savoir accumulé des horlogers suisses. Mais ce savoir de l'horlogerie suisse doit beaucoup à Calvin, aux horlogers genevois d'abord, puis aux horlogers de l'arc jurassien dont une grande partie étaient des huguenots français, des protestants, industriels pour la plupart, qui ont fui la France suite à la révocation de l'Edit de Nantes. Après la crise horlogère des années 1970, un homme, Nicolas Hayek, Libanais d'origine, allait rendre à l'horlogerie suisse ses lettres de noblesse. L'industrie horlogère suisse exporte 95% de sa production et constitue la 3^e industrie suisse d'exportation après l'industrie des machines et des produits chimiques.

La morale de la Swatch: la valeur d'un produit-phare suisse est dans le savoir, la matière grise, et cette matière grise, dans le cas de l'horlogerie était en partie française, dans le cas de la Swatch en partie libanaise.

Prenez le Toblerone®. Chocolat suisse par excellence, le Toblerone fête ses 100 ans. Il s'agit d'une barre de chocolat, fait avec du cacao africain. Ce qui est suisse, c'est le lait, et le Cervin. Quant à la marque Toblerone®, elle appartenait à Jacob Suchard qui a été racheté par Kraft Foods, filiale alimentaire de Philip Morris, multinationale américaine de la cigarette.

La morale du Toblerone: le monde est interdépendant et, à part la marque qui garde un lien purement virtuel avec un pays, un produit de marque n'est qu'un immense assemblage d'éléments ou de pièces détachées provenant de différentes régions. C'est d'ailleurs le cas pour la



marque Swatch®: le label *swiss made* n'empêche pas la production des éléments à l'étranger, il assure seulement que la conception et l'assemblage final du produit ont été faits en Suisse.

Prenez le cervelas. Douze centimètres de long, 38 millimètres d'épaisseur, le cervelas est un autre emblème culinaire suisse. Cet amalgame de viandes diverses de bœuf et de porc, de lard et de couenne, symbolise le ciment de la Suisse dont la naissance officielle a été célébrée le 1^{er} août 1891, date de la première fête nationale suisse. Le cervelas est menacé par une directive européenne qui a classé le Brésil, exportateur des intestins de zébu servant à la fabrication de la peau du cervelas, dans la catégorie des pays à risques. Les intestins de bovins sont considérés comme matériel pouvant véhiculer la maladie de la vache folle.

La morale du cervelas: un produit typiquement suisse repose sur l'étranger, dans ce cas des boyaux de zébu. D'autres produits comme la viande séchée des Grisons, fleuron de la production locale, profite d'un label IGP. IGP ou «Indication géographique protégée» garantit la méthode de production du produit et non la production de la viande ni sa provenance. D'ailleurs, la majeure partie de la viande séchée des Grisons est faite avec du bœuf argentin. En Valais, la viande séchée AOC est faite avec de la viande valaisanne, ce label garantissant notamment l'origine du produit.

Prenez la neutralité, cette valeur de la suissitude. Il ne faut pas oublier que la neutralité nous a été imposée au Congrès de Vienne en 1815, qu'elle a été tolérée par nos voisins, et qu'elle existera aussi longtemps que nos voisins l'accepteront. S'ils décident que le temps de la neutralité est révolu, la Suisse n'aura que le choix de faire partie du système qu'on lui proposera, que ce soit l'Union européenne ou un autre système. La Suisse a profité économiquement de sa neutralité politique, pas toujours de manière éthique. Quand pour des raisons de neutralité, la Confédération a livré des armes aux deux belligérants d'un conflit (Nigéria-Biafra, Iran-Irak), elle n'a fait que poursuivre la pratique du mercenariat où des soldats suisses, engagés et payés par les belligérants, se faisaient la guerre tout en restant neutre et en dehors du conflit!

La morale de ces histoires. La Suisse économique n'existe pas sans les étrangers. Un franc sur deux est gagné grâce à nos relations avec l'étranger. L'étranger est un élément constitutif du Suisse. Un produit pour être suisse n'a pas besoin d'être suisse. Ce n'est qu'une question de valeur ajoutée. Si cette valeur ajoutée faite en Suisse dépasse 50%, le produit étranger a droit à l'appellation produit suisse. Un poulet chinois découpé et mis en barquette en Suisse a droit à l'appellation «produit suisse» car plus de 50% de la valeur ajoutée a été réalisée en Suisse. Mais «produit suisse» ne signifie pas «Suisse garantie» qui est un autre label et une autre histoire.



Grégoire Raboud
Député suppléant
Président des Verts valaisans

Extrait du discours tenu à Grimisuat lors de la fête du 1^{er} Août.

Contre un réarmement qui coûterait des milliards

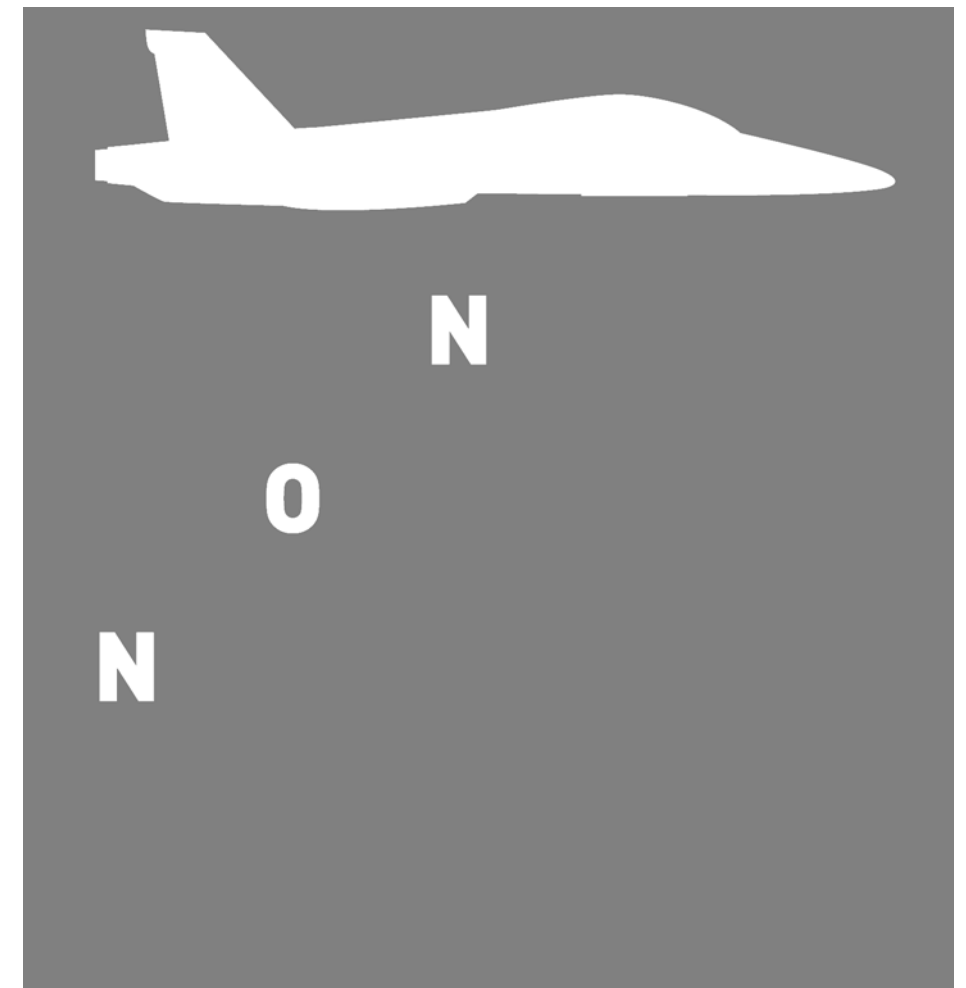
Dans le système démocratique suisse, il n'est pas possible de saisir le référendum contre des achats d'armement, soustrayant au débat démocratique des investissements de plusieurs milliards. C'est inadmissible et c'est pourquoi les Verts se sont engagés dans le lancement d'une initiative populaire qui demande, jusqu'en 2019, **un moratoire sur l'acquisition de nouveaux avions de combat.**

Selon la Banque mondiale, 60 milliards de dollars suffiraient pour réduire de moitié la pauvreté sur notre planète. En 2007, dans le monde entier, on a dépensé plus de 1300 milliards de dollars pour les armées, l'armement et la guerre. Vingt fois plus. Durant la décennie 1998-2007, ces dépenses ont crû de plus de 40%. Aujourd'hui, on dépense plus qu'à l'époque la plus glorieuse de la guerre froide et de sa course aux armements.

Durant la guerre froide, la Suisse était en pointe en matière de course aux armements. Aujourd'hui, ses dépenses militaires et d'armement par habitant, qui totalisent au moins 8 milliards de dollars, sont sept fois supérieures à la moyenne. Mais la Suisse n'a pas participé à la nouvelle course aux armements des quinze dernières années, principalement à cause d'une forte opposition de droite et de gauche, qui ne lui a pas permis de développer ses engagements armés à l'étranger. En se procurant de nouveaux avions de combat, la Suisse entrerait dans la course globale aux armements, à partir d'un niveau déjà bien élevé. C'est une première bonne raison de soutenir l'initiative.

L'argument le plus souvent avancé pour l'acquisition d'avions de combat est la souveraineté de l'espace aérien national.

Première objection: la surveillance de l'espace aérien se fait au radar et ne nécessite pas d'avions de chasse. Deuxième objection: même si nous admettions qu'il faille engager un avion de chasse pour poursuivre un éventuel «*bad guy*» (pour reprendre l'expression de l'ancien chef de l'armée Keckeis), il y a assez de F/A-18 pour cela. La police aérienne suisse est 2,5 fois plus dense que celle de la Suède, trois fois plus que celle de l'Autriche et quatre fois plus que celle de la Finlande, qui dispose également de F/A-18. Troisième objection: il y a de fortes probabilités que le «*bad guy*» qui oserait violer l'espace aérien suisse soit américain, comme l'ont montré les survols illégaux de la CIA, qui n'ont pas été interceptés par la chasse. Quatrième objection: à cause des techniques de camouflage, il est aujourd'hui presque impossible de détecter le survol illégal d'un territoire par un appareil moderne, tel qu'un drone long courrier. C'est une illusion de croire qu'on pourra



assumer financièrement les développements techniques dans ce domaine. Cinquième objection: les événements du 11 septembre ont montré combien il est difficile d'anticiper et de neutraliser les attaques terroristes. Par ailleurs, ceux qui croient que les terroristes continueront avec les mêmes méthodes sous-estiment gravement leur intelligence et leur capacité logistique actuelle. Si l'on prend au sérieux la menace terroriste, on doit en finir avec l'insensée *war on terror*, arrêter de lui fournir des armes et stopper les centrales nucléaires. Dernière objection: où la Suisse trouvera-t-elle les pilotes pour autant d'avions de chasse?

Les nouveaux avions de chasse coûteraient entre 6 et 7 milliards, une somme que la Suisse ferait beaucoup mieux d'investir dans une politique civile de promotion

de la paix, dans les énergies alternatives, dans l'équité sociale ici et ailleurs.

Le projet d'achat du Département de la défense est absurde du point de vue de la politique de sécurité, de la promotion de la paix et des finances. C'est pourquoi nous vous invitons à signer et à faire signer l'initiative contre l'acquisition de nouveaux avions de chasse.



Josef Lang
Conseiller national ZG

Pour en savoir plus

www.gssa.ch



«Le droit de vivre, ce n'est rien d'autre qu'un combat pour des valeurs»

Ingrid est libre. Pour célébrer sa libération et rappeler le sort des milliers d'otages encore en captivité, le *Bulletin Vert* a choisi de publier le discours qu'Ingrid Betancourt avait tenu en 2001 à Canberra, lors du 1^{er} Congrès des Verts mondiaux. Il est plus que jamais d'actualité.

«Il y a 30 ans, la conscience à l'écologie, à l'environnement s'est éveillée dans le monde, exprimant un souci citoyen pour le futur de l'humanité et pour l'avenir de la planète. A partir de là, les partis Verts se sont créés. Aujourd'hui, comme rarement dans l'histoire de la pensée universelle politique, la force de la pensée environnementaliste apparaît comme un mouvement qui peut offrir une alternative sérieuse de gouvernance face à l'échec dramatique de la prédominance des politiques néo-libérales. Alors que nos sociétés sont tombées dans les abysses de l'auto-destruction, de l'apartheid écono-

mique, et de la dictature du profit, les Verts se révèlent être les seuls qui proposent un nouveau contrat social et un nouveau modèle économique. Heureusement, ce courant de pensée atteint sa maturité idéologique aujourd'hui, en ce moment où la survie de l'humanité est en jeu. A ce Congrès mondial des Verts, il est important de considérer tous les scénarii politiques dont nos forces débattent. Ne regardons pas ce que nous n'avons pas réussi, mais ce que nous pouvons fabriquer, ce que nous pouvons faire, et les domaines dans lesquels nous devons travailler. Ne faisons pas la liste de nos faiblesses, mais plutôt, revendiquons nos forces, parce que ce qui

nous revient, en tant que leaders Verts de cette génération, est de livrer la bataille et de la gagner. Notre destin n'est pas d'être une force politique marginale, non plus que nous ne pouvons nous satisfaire d'être une force de soutien pour la construction de majorités politiques temporaires. Nous devons rechercher le pouvoir et l'obtenir. Nous ne pouvons pas nous sous-évaluer parce que le monde est tourné vers nous et attend de grandes actions. C'est ça la réalité. Nous faisons flotter le drapeau moderne du nouvel humanisme, notre combat est celui du salut de la planète, il est pour la survie de toute l'humanité, de son histoire, de sa dignité, de sa richesse culturelle

Ingrid Betancourt
Canberra, avril 2001

Voir la vidéo de cette intervention sur le site des Verts français: www.lesverts.fr

Les Verts en Suisse. Leur politique, leur histoire, leur base

En attendant la traduction du livre *Die Grünen in der Schweiz*, dirigé par Matthias Baer et Werner Seitz et paru il y a quelques mois en allemand, le *Bulletin Vert* vous offre ses pages introductives. De quoi alimenter la réflexion sur la place des Verts sur la scène politique et dans la société suisse.

Les Verts devaient, comme les hannetons, apparaître pour une saison, puis disparaître. Telle était du moins, avant les élections fédérales de 1983, la prophétie d'Andreas Herczog, alors conseiller national des Organisations progressistes de Suisse (POCH). Lourde erreur. Certes, les POCH, issues du mouvement de 68, obtinrent en 1983 leurs meilleurs résultats électoraux, mais c'était pour subir quelques années plus tard le destin des hannetons. Les Verts, eux, parvinrent au cours des deux décennies suivantes à prendre place dans le système des partis suisses. Lors des élections fédérales de 2007, ils ont obtenu le meilleur résultat qu'ils aient jamais atteint, avec près de 10% des suffrages, et s'affirment désormais comme le plus important parti non gouvernemental. A cela s'ajoute le succès des «Verts libéraux» du canton de Zurich, qui, à peine créés, ont décroché trois sièges au Conseil national. Globalement, le mouvement des Verts est plus fort que jamais. (...)

LA SUISSE TRANSFORMÉE

Dans l'histoire récente des partis suisses, la percée des Verts constitue l'un des changements les plus marquants, à côté de la montée en puissance de l'UDC. Les Verts sont aujourd'hui aussi forts qu'a pu l'être en son temps l'Alliance des indépendants, un parti qui a longuement joué, au XX^e siècle, la partition de l'opposition, avant de se dissoudre en 1999. Alors que la

montée de l'UDC a suscité ces dernières années toute une série de publications et d'analyses, les succès des Verts ont été relativement peu mis en lumière. Cependant, les Verts ont contribué, à travers une coalition informelle avec les socialistes et la composante libérale des partis bourgeois, à modifier durablement le visage de la Suisse, leur ascension étant en elle-même l'expression de cette transformation du pays. La Suisse s'est modernisée sous l'angle sociologique (voir les lois sur l'interruption de grossesse, l'assurance maternité ou la loi sur le partenariat), mais elle a aussi mis fin, par l'adhésion aux Nations unies et à travers les accords bilatéraux avec l'Union européenne, à sa tradition isolationniste.

L'idée du *Sonderfall Schweiz*, qui a tenu lieu de doctrine officielle jusqu'à la fin des années 90, n'est plus guère défendue aujourd'hui que par un seul parti – même si c'est le plus fort –, l'UDC. Les forces du centre gauche, auxquelles les Verts appartiennent si l'on en croit leurs positions politiques et le profil de leurs électeurs, ont manœuvré avec un certain succès au cours de ces vingt dernières années, et cela ne devrait pas leur avoir échappé.

La progression des Verts est loin d'être rectiligne. Elle a connu une série de ruptures. Leur naissance est d'ailleurs marquée par l'incapacité des militants du mouvement à s'unir sur un projet commun, d'où la coexistence, pendant une bonne dizaine d'années, de deux formations rivales: d'un côté les Verts dits modérés, de



Matthias Baer,
Werner Seitz (Hrsgb.)
Die Grünen in der Schweiz. Ihre Politik, ihre Geschichte, ihre Basis.
Rüegger Verlag,
Zürich/Chur, 2008,
190 p.



Un brin d'histoire. Cornichons, prunes et salades: la campagne pour les élections cantonales 2001 des Verts genevois.

l'autre les Verts alternatifs. Après un premier envol dans les années 80, les Verts ont subi des reculs électoraux sensibles dans les années 90, du fait que les thèmes dominants du débat politique relevaient de l'économie, de la politique sociale et de la politique étrangère.

Le mouvement parvint néanmoins à se consolider, dans la mesure où la plupart des partis cantonaux d'orientation alternative finirent par adhérer au parti «modéré». Ces adhésions ont permis au parti Vert de s'étendre géographiquement et d'élargir sa palette thématique; elles ont aussi eu pour conséquence un glissement de son positionnement politique vers la gauche. Lorsque, après le tournant du siècle, les thèmes environnementaux, et en particulier celui du réchauffement climatique, sont revenus sur le devant de la scène, les Verts ont renoué avec le succès.

Aujourd'hui, le parti des Verts suisses est représenté dans la quasi totalité des cantons. Ce n'est plus un parti monothématique ne s'occupant que de questions écologiques. Il a acquis des compétences en politique sociale et financière. Il dispose en outre de personnalités capables de remporter des élections au suffrage majoritaire. En automne 2007, pour la première fois, les Verts vaudois et genevois ont placé l'un des leurs au Conseil des Etats. A quoi s'ajoute le siège conquis par les Verts libéraux de Zurich à la Chambre haute. En outre, les Verts sont présents dans un grand nombre d'exécutifs communaux et cantonaux. Dans les grandes villes, ils ont supplanté les radicaux comme deuxième force politique après les socialistes. Dans les cinq plus grandes villes de Suisse – Zurich, Genève, Bâle, Berne et Lausanne – ils font partie d'une majorité rose-verte dont le style est fortement marqué de leur présence. Ces exécutifs mènent une politique pragmatique, peu différente de celle que mènerait un parti radical urbain.

UN ANCRAGE LARGE

Sociologiquement, les Verts disposent d'une base large. Ils ne sont pas juste les enfants de Mai 68, comme d'aucuns avaient pu le croire dans les années 90 lorsque le parti commença à avoir de la peine à trouver de nouveaux militants. Dans l'intervalle, ils ont, plus que d'autres, pris pied parmi la jeunesse, sans pour autant perdre leurs électeurs de la première heure. Leurs rangs se sont garnis surtout de personnes disposant d'un niveau de formation élevé et de professionnels du domaine socio-culturel (enseignement, santé, social, média et activités culturelles). Les Verts ne recrutent pas uniquement dans la nouvelle classe moyenne, mais c'est là qu'ils trouvent leur vivier principal. Lors de leur création, les Verts étaient surtout un parti de jeunes; avec le temps, du fait que les anciens militants sont restés fidèles au

parti, leur structure démographique est comparable à celle des autres partis.

L'une des caractéristiques importantes du parti des Verts est la présence des femmes. De tous les partis, ce sont eux qui ont la plus grande proportion de femmes parmi leurs militants comme parmi leurs élus, et leur électorat est en majorité féminin. C'est là avant tout un héritage des Verts alternatifs, qui étaient particulièrement sensibles à cet aspect. L'égalité des sexes n'est pas garantie partout pour autant: dans les gouvernements cantonaux – et au Conseil des Etats – les Verts sont principalement représentés par des hommes.

La base sociologique des Verts suisses est semblable à celle de la plupart des partis Verts en Europe. Plusieurs partis Verts d'autres Etats européens ont connu la même division initiale entre alternatifs et modérés, puis le même glissement vers la gauche de l'échiquier politique. En comparaison européenne, les Verts suisses paraissent plus marqués à gauche que d'autres. Cela peut être rapporté au fait que le discours politique des sociaux-démocrates suisses est – en comparaison européenne – l'un des plus à gauche. Chez les Verts suisses, un accent particulier est mis sur leurs positions de gauche dans le domaine économique et sur leur engagement pro-européen.

DIFFICULTÉS INITIALES AVEC LA DÉMOCRATIE DIRECTE

A la différence des autres partis Verts d'Europe, les Verts suisses disposaient des instruments de la démocratie directe, avec lesquels ils pouvaient essayer de se profiler. Pour un petit parti, les droits populaires sont à la fois une chance et un risque. Ils permettent sans doute au parti d'attirer l'attention du public sur les thèmes qui lui paraissent importants, mais ils représentent aussi une charge de travail considérable. A cela s'ajoute qu'en Suisse, l'opposition n'est pas le monopole des partis non gouvernementaux, car des partis représentés au Conseil fédéral, notamment le Parti socialiste et l'UDC, ne dédaignent pas, à l'occasion, de combattre les décisions du Conseil fédéral et du parlement. Les Verts suisses ont dû apprendre à maîtriser l'usage de la démocratie directe. En 1992, leur prise de position contre la participation de la Suisse à l'Espace économique européen (EEE) a été décidée au terme de débats internes éprouvants. Elle a déçu beaucoup d'électeurs, et a contribué à la victoire de l'UDC dans l'un des plus importants scrutins de la décennie. Cette malheureuse politique européenne a contribué à affaiblir les Verts dans les années 90 – d'autant plus que le parti socialiste a su à cette occasion se profiler comme un parti moderne, capable de créer de nouvelles majorités dans les questions politiques concrètes.

Aujourd'hui, les Verts peuvent s'appuyer sur leur fond de commerce, la politique environnementale, où le débat a cessé d'être idéologique, plutôt que sur un projet de société anticapitaliste comme dans les années 70. Ils ont gagné devant le peuple en 2005, comme co-auteurs de l'initiative pour un moratoire sur le génie génétique. Aujourd'hui, leurs propositions pour une transformation écologique de la société peuvent trouver des majorités si elles présentent la mise en œuvre d'instruments compatibles avec l'économie de marché.

RENDRE VISIBLE AUSSI L'HÉRITAGE LIBERTAIRE

Le parti Vert fête cette année ses 25 ans d'existence. Au vu de ses récents succès électoraux, il a tout lieu de pavoiser. Cela dit, les Verts ont eu tout le temps d'apprendre que la vie politique est aussi faite de défaites. Et l'on entrevoit déjà les prochaines chausse-trappes.

Les Verts ont certainement contribué eux-mêmes à leur essor par la construction persévérante et pragmatique de leur parti. Mais leur travail n'explique pas tout. Ils profitent aussi du fait que le débat environnemental soit revenu au premier plan, et que la social-démocratie soit en panne de programme. Ces circonstances favorables pourraient ne pas durer. L'avenir montrera si les Verts sont capables d'exploiter leurs succès actuels pour se consolider et affirmer leur profil.

La percée des Verts libéraux à Zurich, ainsi que divers succès de Verts modérés rattachés au parti Vert, illustrent un deuxième défi, qui remet partiellement en question le positionnement des Verts à gauche du Parti socialiste, tel qu'il s'est manifesté surtout au niveau fédéral. Sans doute cette ligne a-t-elle été tolérée par les Verts modérés dans presque tous les cantons. Mais la scission des Verts libéraux montre que cette tolérance n'est pas garantie, dans la mesure où un nombre considérable d'électeurs de sensibilité écologiste est favorable à une ligne modérée. Il sera décisif, pour l'avenir du mouvement Vert en Suisse, qu'il sache gérer son rapport avec ses libéraux et ses libertaires. S'il y parvient, en rendant la chose visible jusque dans sa ligne politique, les chances du parti Vert sont bonnes. Mais s'il ne parvient pas à retenir les Verts modérés, le parti des Verts libéraux pourrait alors faire figure d'alternative. Cela reconduirait le mouvement à la situation des années 80, lorsque deux formations politiques vertes concurrentes se disputaient les faveurs des électeurs. D'un côté, le mouvement pourrait y trouver avantage, du fait que deux partis écologistes d'orientations différentes lui permettraient d'atteindre un électorat plus large. D'un autre côté, il devrait supporter le poids de l'organisation

et du fonctionnement de deux partis, ces deux partis étant poussés à se distinguer l'un de l'autre, le parti actuel accentuant son glissement à gauche, les Verts libéraux se marquant plus à droite. La collaboration entre Verts deviendrait difficile.

Ce scénario reste pour l'instant une hypothèse. En l'état, le parti des Verts libéraux n'a d'existence que régionale, alors que le parti Vert a une dimension nationale et qu'il est présent dans pratiquement tous les cantons. Si le parti Vert parvient, dans l'action politique, à éviter d'apparaître à gauche du Parti socialiste, mais qu'il se montre au contraire capable de coopérer avec les forces du centre, il peut devenir un acteur important de la politique nationale. L'événement politique le plus surprenant de ces dernières années, l'éviction de Christoph Blocher du Conseil fédéral, a clairement manifesté le poids des forces de centre gauche dans le paysage politique suisse. Reste à savoir à quelle fréquence et sur quels thèmes concrets pourrait fonctionner une alliance où se retrouveraient le Parti socialiste, les Verts, les Verts libéraux, le PDC, le Parti évangélique et la gauche du Parti radical. On peut néanmoins prévoir que les prétentions de la droite bourgeoise et les chances de ses projets néo-libéraux régresseront encore par rapport à la dernière décennie. (...)

Matthias Baer, Werner Seitz

Cette introduction a été traduite par Laurent Rebeaud, qui fut l'auteur, en 1987 déjà, de la première «histoire» des écologistes suisses, intitulée *Une Suisse verte*.

Au sommaire du livre

1. «Pastèques» und «concombres». L'histoire des Verts en Suisse, par Werner Seitz
2. Le glissement de la base vers la gauche. Les membres des Verts, par Andreas Ladner
3. Beaucoup de jeunes pousses et toujours plus de têtes grises. L'électorat des Verts, par Adrian Vatter et Isabelle Stadelmann-Steffen
4. Jean-qui-pleure et Jean-qui-rit. Conjonctures opposées des Verts et du PS, par Matthias Baer
5. Des jumeaux politiques. Verts et PS au parlement fédéral, par Michael Hermann
6. Gouvernement rose-vert. Les majorités de gauche dans les exécutifs des villes, par Werner Seitz et Madeleine Schneider
7. Une grande chance pour un petit parti. Les Verts et la démocratie directe, par Regula Zürcher
8. Entre protection du patrimoine et changement climatique. Conflits dans la politique environnementale, par Michael Hermann et Heiri Leuthold
9. Pas un cas particulier. Les Verts suisses en comparaison européenne, par Martin Dolezal
10. Les Verts en chiffres. Analyse des résultats électoraux de 1975 à 2007, par Madeleine Schneider

A 25 ans, l'avenir est toujours vert

«L'avenir revêt de multiples sens: pour le faible, il signifie l'inatteignable, pour le craintif, l'inconnu et pour le courageux, c'est une chance.»

Les Verts se retrouvent pleinement dans la dernière partie de cette belle pensée de Victor Hugo. A l'occasion de nos 25 ans, nous ne devons pas trop nous attarder sur le passé, mais nous tourner résolument vers l'avenir.

Lorsque je suis née, la Fédération des partis écologistes de Suisse venait d'être fondée par une équipe sacrément bigarrée, si j'en crois les procès-verbaux de l'époque. Cette équipe a grandi jusqu'à former un parti politique que les autres sont maintenant bien obligés de prendre au sérieux.

Jusqu'à présent, nous avons eu un rôle de précurseur. Ce que nous étions bien seuls à dire il y a vingt ou vingt-cinq ans est aujourd'hui reconnu par le plus grand nombre. Mais il reste des thèmes difficiles, comme le nucléaire, qui nous occupent depuis 25 ans, qui ont même fondé notre existence. Ils sont d'une actualité brûlante et montrent que les Verts sont plus que jamais nécessaires. Pas seulement comme précurseurs, mais dans la durée.

Nous sommes un parti qui a suivi son chemin de façon cohérente, depuis le début. Et nous avons eu quelques succès, en empêchant la construction de Kaiser-augst et de Verbois, en faisant triompher l'Initiative des Alpes, échouer Avanti: aujourd'hui, il y a enfin des votations où nous nous retrouvons du côté des gagnants. Cette année, pour la première fois de ma vie de citoyenne, j'ai voté comme la majorité nationale.

Nous ne pouvons cependant pas nous reposer, même si nous grandissons et avons toujours plus d'influence. Il y aura sûrement des moments difficiles, où la population se montrera moins sensible aux questions environnementales... Restons l'épine dans le flanc de la politique politique, agitions les structures établies, secouons cette pensée à court terme qui domine notre société.

Les Verts sont nécessaires et le seront toujours. Pour les 25 prochaines années, je souhaite un parti Vert qui poursuit son chemin de façon cohérente, adienne que pourra. Je nous souhaite beaucoup d'énergie et de joie, et le courage de nous battre pour ce qui nous tient à cœur. J'en suis sûre, dans 25 ans, je fêterai les 50 ans du parti et je serai toujours fière d'être Verte. Nous avons choisi la bonne couleur!

Aline Trede

Vice-présidente des Verts suisses

Pour aujourd'hui et pour demain

Le développement durable au cœur de la nouvelle Constitution de Genève: telle est l'ambition des Vertes et Verts genevois, à la veille de l'élection de la Constituante, le 19 octobre. Après Fribourg, Vaud et Bâle, Genève va vivre, enfin, le processus historique et complexe de révision de sa Constitution.

La très forte participation enregistrée – 530 candidat-e-s, dont 187 femmes, soit 18 listes pour 80 sièges, avec un quorum à 3% – laisse augurer une élection disputée. Avec une liste de 39 candidats et candidates, dont 12 ne sont pas membres des Verts, les «Verts et Associatifs» ont élaboré un programme tourné vers l'avenir et riche de son rattachement au développement durable. Voici quelques éléments de contribution au débat.

Pour une Constitution radicalement nouvelle: la Constitution de 1847, issue de la révolution radicale, a à la fois marqué une rupture avec l'ordre conservateur et doté Genève des outils nécessaires à son entrée dans la modernité et son ancrage dans la Confédération. 160 ans plus tard, l'illusion de la maîtrise du monde par l'être humain est confrontée à la limitation des ressources et à la détérioration de la qualité de vie. Genève n'y échappe pas. Se poser la question d'une nouvelle Consti-

tution pour Genève, c'est revendiquer la capacité de débattre et d'élaborer un projet politique commun, de longue durée, inscrit dans un nouvel espace et porteur de nouvelles solidarités. Traduire le développement durable en principes constitutionnels, c'est ouvrir la voie à une réforme en profondeur, à un changement fondamental de paradigme, bien loin du simple toilettage ou de la défense des acquis que d'aucuns appellent de leurs vœux.

De quelques propositions-clés pour les Verts: notre responsabilité à l'égard des générations futures implique la préservation de la biosphère et la recherche d'équilibre entre solidarité sociale, responsabilité écologique et frugalité économique. Pour permettre l'émergence d'une nouvelle société, le débat démocratique doit être renforcé et élargi par l'introduction de la participation citoyenne, comme instrument permettant d'intégrer la population au processus de décision. En préalable à la réorganisation territoriale et administrative, l'évaluation

des tâches attribuées au canton, aux communes et à la Ville doit permettre de déterminer, selon le principe de subsidiarité, l'entité la plus pertinente et la plus proche pour assurer des prestations de qualité aux personnes concernées. Les Verts préconisent la création d'une région transfrontalière, pourvue d'une assemblée élue au suffrage universel. A cet égard, l'expérience acquise par Bâle, qui pratique la région depuis quelque 40 ans, pourrait utilement être mise à profit. Sur le plan énergétique, l'objectif est une société à 2000 Watts, affranchie des énergies fossiles et du nucléaire, qui à terme couvre la majeure partie de la consommation par le recours aux énergies renouvelables. Enfin, les Verts s'inscrivent en faveur de la reconnaissance de la diversité de la population genevoise et de l'indispensable intégration des communautés que le canton accueille. Au nom du mieux vivre ensemble, ils proposent en particulier l'octroi du droit de vote et d'éligibilité à tous les étrangers et étrangères

19 octobre
www.verts-ge.ch

POUR PLUS D'ÉQUILIBRE

METTEZ DU **VERT** DANS LA CONSTITUTION

19 octobre
www.verts-ge.ch

POUR DES SOLUTIONS VIABLES MAINTENANT ET DEMAIN

METTEZ DU **VERT** DANS LA CONSTITUTION

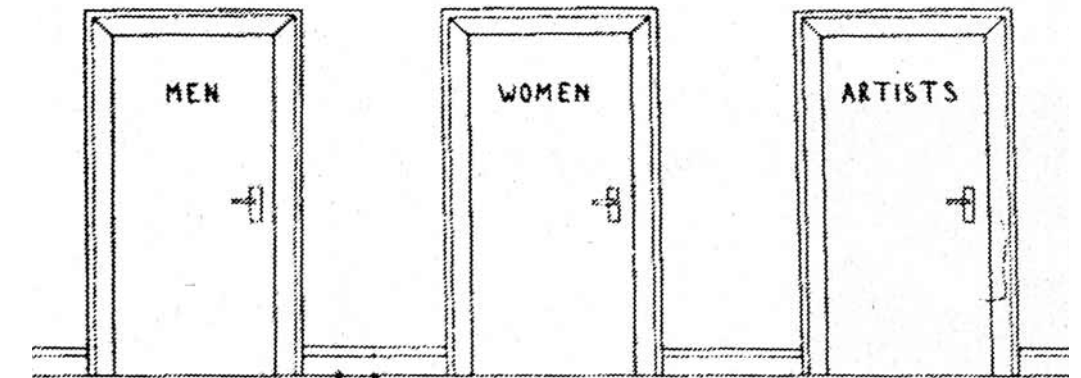
19 octobre
www.verts-ge.ch

UNIVERS MONDE EUROPE SUISSE GENÈVE VOUS

METTEZ DU **VERT** DANS LA CONSTITUTION

Oui au nouveau musée

Pourquoi les Verts vaudois soutiennent le projet de musée au bord du lac.



Robert Filiou, projet de toilettes pour le Musée de Mönchengladbach, 1969.

Après le groupe des Verts au Grand Conseil, c'est le comité élargi des Verts vaudois qui s'est prononcé à une large majorité en faveur d'un nouveau Musée cantonal des Beaux-Arts à Bellerive, au bord du lac. Le référendum ayant abouti, le peuple vaudois sera appelé à se prononcer sur cet objet le 30 novembre prochain. Alors que la campagne s'annonce d'ores et déjà passionnée, une petite revue des points qui font débat n'est pas superflue.

Les opposants au musée proviennent de milieux fort variés. Les arguments d'une grande partie de ceux-ci – qui se qualifient eux-mêmes «d'anorexiques de la culture» – relèvent d'une volonté à peine voilée de torpiller tout projet de soutien à la culture et ne méritent pas qu'on s'y attarde. Les arguments des opposants Verts ont en revanche soulevé des discussions passionnantes au sein du comité des Verts vaudois. Ce sont principalement les aspects paysagers liés à l'implantation du musée au bord du lac qui sont en cause. Selon ces opposants, la construction d'un musée sur les rives du Lac Léman est en contradiction avec notre combat de toujours pour l'accessibilité et la protection des rives du lac.

Depuis qu'ils existent, les Verts s'engagent avec conviction pour des espaces publics dignes de ce nom. La qualité de vie en ville repose notamment sur un aménagement soucieux de valoriser les plus beaux sites et de les rendre accessibles à toutes et tous. Du point de vue des partisans du projet, la valorisation des rives dans une zone urbaine va ainsi au-delà de la simple interdiction de bâtir.

Afin de favoriser l'accès au musée, il est prévu de revoir entièrement le concept urbanistique de la zone. Des cheminements piétonniers au bord du lac sont à l'étude, ainsi que des espaces verts, presque inexistantes aujourd'hui. On peut donc affirmer que le projet ne va pas à l'encontre des valeurs que nous défendons concernant la

protection des rives. Au contraire, la construction d'un musée ayant «les pieds dans l'eau» et l'aménagement d'espaces publics de qualité aux alentours contribueront à la mise en valeur du site, actuellement en friche.

L'architecture du bâtiment, dont il faut dire qu'il sera à la pointe en matière de conception énergétique, est audacieuse et ne plaît certainement pas à tout le monde. Mais pour un projet de cette envergure, qui cherche à revisiter les liens entre nature et culture, il n'aurait pas été souhaitable de faire les choses de façon timorée.

Au-delà de ces questions d'aménagement du territoire chères aux Verts, il ne faut pas perdre de vue que c'est l'avenir de tout un pan de la politique culturelle du canton qui est en jeu. Depuis trop longtemps, de fabuleuses collections dorment dans des caves, faute de place pour les valoriser. Le musée permettra non seulement d'exposer ces collections, mais donnera également un rayonnement nouveau à la scène culturelle vaudoise.

Le choix du site de Bellerive est un choix réfléchi et cohérent, qui s'inscrit dans un projet urbanistique très vert et dans une politique culturelle qu'il convient de soutenir avec enthousiasme. Il s'agira toutefois de ne pas s'arrêter en si bon chemin. Les Verts vaudois continueront à s'engager pour une politique culturelle ambitieuse, notamment en ce qui concerne le soutien aux artistes locaux et la scène alternative, domaines où le canton est également à la traîne.

installés dans le canton depuis plus de 5 ans et plaident pour une autorisation de séjour en faveur de toute personne ayant un emploi sur le territoire cantonal.

Pour un processus d'élaboration de la Constitution largement participatif: bénéficiant de la légitimité que confère une élection, les Constituantes et les Constituants n'en devront pas moins rendre des comptes à la population. Il s'agira de poser les conditions d'un véritable débat, informer, consulter, faire participer. Si le rôle des médias sera primordial en matière d'information, celui de la société civile, notamment à travers les associations, et des institutions publiques le sera tout autant, comme partenaires du processus et comme relais. S'inspirant de l'expérience du canton de Vaud, une commission des jeunes, élu-e-s sur leur lieu de formation, devrait être mise en place pour offrir un contact régulier avec les Constituants. Plus généralement, on pourrait utiliser la forme du «cahier de doléances» que tous les résidents de Genève seraient appelés à enrichir.

Le succès du processus constitutionnel, voire l'adoption de la Constitution, dépendront très directement de la capacité de la Constituante à communiquer et à associer la population à cette étape de son histoire.



Marguerite Contat Hickel
Tête de la liste
«Verts et Associatifs»
à la Constituante



Raphaël Mahaim
Député au Grand Conseil

Halte à la politique du pire!

Début mai, Groupe E a annoncé son intention d'investir 162 millions de francs dans une centrale à charbon à Brunsbüttel, à l'embouchure de l'Elbe, au nord de l'Allemagne. Le collectif « Non au charbon! » s'est immédiatement mis sur pied pour s'opposer à cette décision calamiteuse et a lancé le 4 juin une pétition sur internet.

Du point de vue du climat, le charbon est la pire source d'énergie qui soit pour générer de l'électricité. Alors que la combustion du gaz naturel produit 400 grammes de dioxyde de carbone (CO₂) par kilowattheure, et les énergies renouvelables en moyenne 30 g par kWh, la centrale de Brunsbüttel en rejettera de façon directe 730 g par kWh. Et comme elle brûlera du charbon importé d'Amérique du Nord, d'Afrique du Sud et d'Australie, elle émettra, au bilan, 835 g de CO₂ pour chaque kWh produit.

Le système climatique est tel que la concentration de gaz à effet de serre dans l'atmosphère dangereuse pour l'humanité est de 350 parties par million (ppm) de CO₂. Or, on a mesuré 385 ppm en 2007 et la concentration augmente de 2-3 ppm par année. Il est donc impératif de baisser leurs émissions *le plus tôt et le plus fortement possible*.

Pour y parvenir, le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) préconise l'abandon pur et simple du charbon. Le plus important climatologue de la Nasa aux Etats-Unis, James E. Hansen, juge nécessaire d'établir un moratoire sur la construction de nouvelles centrales à charbon sans capture et séquestration du carbone, et leur bannissement complet, dans le monde, d'ici 2030.

Cependant, le Conseil d'Etat fribourgeois, qui « n'a pas été consulté sur cet investissement », estime qu'il « n'avait pas à l'être » et comprend « le souci du Groupe E d'assurer l'approvisionnement électrique par une participation à la centrale au charbon de Brunsbüttel, même si cette méthode engendre une production de CO₂. »

Non au charbon! soutient au contraire que le Conseil d'Etat fribourgeois doit s'opposer à cet investissement de 162 millions de francs dans le charbon. Le 2 septembre,

il a demandé à être reçu, afin de présenter son point de vue et ses arguments.

Il relève de la responsabilité du Conseil d'Etat de donner un avis approfondi sur ce choix parce que les intérêts du canton – actionnaire à 78% de Groupe E – sont en jeu. Et aussi parce qu'il lui revient de veiller à faire respecter les différents objectifs de la loi cantonale sur l'énergie, qui dit que l'approvisionnement en énergie doit être « suffisant, diversifié, sûr, économique et compatible avec les impératifs de la protection de l'environnement ».

Or, en plus d'être incompatible avec la protection de l'environnement, cet investissement ne favoriserait pas la diversification. Les 162 millions de Brunsbüttel s'ajouteraient aux 86 millions dépensés en 2007 dans la centrale à gaz de Timelkam, en Autriche, et aux 175 millions prévus pour la centrale à gaz de Cornaux, dans le canton de Neuchâtel. Soit, au total, 423 millions dans les énergies fossiles, à comparer aux 90 à 130 millions de francs annoncés dans les énergies renouvelables pour la période 2009-2012.

Ce déséquilibre apparaît d'autant moins judicieux que les coûts des énergies fossiles ne vont cesser de croître. Le prix du charbon a déjà doublé en un an et lorsque la troisième phase du système d'échange de permis d'émettre de l'Union européenne entrera en vigueur en 2013, les coûts des émissions de CO₂ s'élèveront fortement pour les producteurs d'électricité. Le charbon sera alors un moyen très onéreux de produire du courant.

Lier sa production d'électricité à du charbon nord-américain, sud-africain et australien exploité au nord de l'Allemagne d'où l'électricité doit être acheminée ne garantit pas non plus un approvisionnement sûr. Il est beaucoup plus sûr de miser sur les économies d'énergies et les nouvelles énergies renouvelables indi-

gènes: solaire, éolien, biomasse, petite hydraulique.

Investir dans la centrale de Brunsbüttel n'est donc ni compatible avec la protection de l'environnement, ni favorable à la diversification, ni sûr, ni économique. Pourquoi, dès lors, un tel choix? Réponse de Groupe E: pour garantir un approvisionnement suffisant. Mais si l'on additionne les investissements récents et planifiés de Groupe E, sa capacité de production – de 3,7 térawattheures (TWh)/an – excèdera largement ce qu'il vendra à ses clients sans Brunsbüttel (en 2007, il a vendu 2,8 TWh). Groupe E sera donc en surcapacité.

Pourquoi cette politique du pire? Comment le Conseil d'Etat peut-il soutenir un choix aussi déséquilibré, contraire à presque tous les objectifs de la loi sur l'énergie et, bien entendu, à un authentique développement durable? Il devrait au contraire déployer tous les moyens en son pouvoir pour s'y opposer et favoriser les économies d'énergie et les énergies renouvelables.



Susana Jourdan et Jacques Mirenovic
Rédacteurs en chefs de *La Revue Durable*
et membres du collectif « Non au charbon! »

Pour en savoir plus

www.nonaucharbon.ch



Les Verts fribourgeois se consolident

Entre novembre 2007 et avril 2008, les Verts fribourgeois ont conduit une réflexion stratégique sur leur avenir. Une sorte de parenthèse, menée parallèlement aux tâches courantes, pour réfléchir ensemble et définir l'orientation des activités futures du parti.

Les raisons qui ont poussé le comité à lancer cette réflexion collective sont multiples. On retiendra surtout l'entrée en fonction d'un comité entièrement renouvelé, la nécessité de tirer les leçons de dysfonctionnements internes passés et surtout celle de répondre aux attentes des électrices et des électeurs qui sont de plus en plus nombreux, à Fribourg aussi, à accorder leur confiance aux Verts. De plus, et dans la perspective des triples élections qui auront lieu en 2011 – communales, cantonales et fédérales! –, il était aussi indispensable de fixer des priorités politiques qui tiennent compte des spécificités d'un canton encore largement rural.

Un premier sondage a été réalisé lors de l'AG du 15 novembre 2007 à l'aide de Post-It pour recueillir une « pluie » de propositions et les premières idées des membres pour renforcer le parti. Un groupe de travail mixte de six personnes a alors été constitué, chargé de remettre ses propositions au comité. Une consultation de tous

les membres par internet a ensuite permis de recueillir les propositions des membres quant aux priorités en matière politique et de structuration du parti. La présence des Verts au niveau communal, la régionalisation du parti, la formation interne, la visibilité des actions, le financement et la communication interne étaient quelques-uns des sujets proposés.

Le groupe de travail a ensuite préparé et organisé en février 2008 une soirée de réflexion, sur le mode des *World Café* (pour les personnes intéressées, voir www.theworldcafe.com) pour définir plus concrètement le contenu des principaux thèmes d'intervention des Verts fribourgeois et pour fixer des priorités à court et à moyen terme.

Ces diverses modalités ont permis à environ un quart des membres de s'exprimer et de participer activement à la définition du programme d'activités pour les prochaines années. La présence et la participation active de membres nouveaux a été un indicateur clair de l'intérêt de la formule choisie.

L'exercice a permis au comité d'identifier et de définir la liste des thèmes à traiter à l'avenir et des pistes d'actions à entreprendre tant en matière politique que d'organisation interne. La présence des Verts au niveau communal et la régionalisation du parti représentent certainement les deux principaux défis pour les années à venir. Ils ont pour complément, au plan

politique, la priorité absolue à donner aux questions d'aménagement du territoire, vu l'état lamentable de la politique cantonale et des initiatives communales en la matière. Les questions de transport, d'environnement et d'énergie complètent la liste des thèmes prioritaires avec celles de la solidarité sociale. Finalement une dizaine d'actions à très court terme serviront de programme de travail pour le comité jusqu'au printemps 2009.

L'opération valait-elle la peine? Nous en sommes convaincus. Maintenant, le comité, les élus et les membres disposent d'une base de référence commune, partagée et explicite, qui permet d'organiser les activités du parti et de mieux concilier les priorités à moyen terme avec les inévitables questions conjoncturelles. Le défi pour tous consiste à mettre en œuvre ce programme avant de l'évaluer annuellement pour l'ajuster.



Laurent Thévoz
Vice-président des Verts fribourgeois
et membre du groupe de travail

Neuchâtel

« Nos fées sont vertes »

Tel était le slogan affiché au mois de juin aux quatre coins du Val-de-Travers pour la première élection au Conseil général de la toute nouvelle commune de Val-de-Travers.

Cette entité politique résulte de la fusion de neuf communes de cette belle vallée du Jura neuchâtelois. Regroupant près de 11 000 habitants, elle est devenue la troisième commune du canton. Ce processus de fusion, initié en 2007, est à ce jour le plus important à avoir abouti en Suisse. Au départ, le projet prévoyait de réunir politiquement et administrativement les onze villages de la vallée. Une première votation a vu deux communes refuser de participer au processus. Pas découragées pour autant, les neuf communes restantes ont remis l'ouvrage sur le métier et accepté de s'unir en une seule unité le 24 février 2008. La commune de Val-de-Travers était née, sous le signe de la *Fée verte*, ce qui était de bon augure pour nous, avouons-le!

Jusqu'à ce mois de juin historique, le Val-de-Travers était le seul des six districts du canton où les Verts n'avaient pas encore pris pied, malgré plusieurs tentatives. Il faut dire que le

terrain était difficile en raison du fractionnement de ce territoire mi-rural mi-industriel. Les Verts ont donc saisi leur chance à l'occasion de cette première élection au Conseil général. La tâche s'avérait cependant ardue car il s'agissait de construire une liste à partir de quelques membres et sympathisants dispersés dans le Vallon et d'affronter des formations politiques solidement établies dans onze conseils généraux. Parmi celles-ci, le groupe Forum de Fleurier occupait le centre gauche, rassemblant notamment des électeurs qui ne se retrouvaient pas dans la gauche et la droite traditionnelles.

D'autre part, le quorum à 10%, particularité neuchâteloise, rendait illusoire une chevauchée solitaire et un apparemment a été conclu avec le POP et le PS. Il y avait également pléthore de candidats: pas moins de 122 candidats de huit partis pour les 41 sièges. Parmi eux, les cinq candidats des Verts, nouveaux venus sur la scène politique locale.

Au soir du 22 juin, les Verts ont fêté leur entrée dans le nouveau parlement avec deux élus, François Geiger de Couvet, garde-faune et pisciculteur, et Sergio Santiago de Môtiers, géologue. Du côté des autres partis, le groupe Forum a frôlé le quorum, mais disparaît de la scène

politique, contrairement à l'UDC qui le franchit de justesse, ne réalisant cependant pas la percée attendue. La droite est ainsi majoritaire dans le nouveau parlement avec 24 sièges alors que la gauche en regroupe 17. Cependant, par leur seule présence, les Verts ont déjà conduit les autres partis à placer les thèmes environnementaux parmi leurs préoccupations. Le bilan est donc positif et nous pouvons nous atteler à la création formelle de la section des Verts du Val-de-Travers. Cette vallée verdoyante, au riche réseau hydrographique, dotée d'une qualité de vie que bien des régions nous envieraient, a besoin des Verts pour que son développement se fasse selon les principes de durabilité.

Au final, les élections communales 2008 dans le canton auront permis aux Verts de faire passer leur représentation de 22 à 48 sièges.



Jean-Daniel Blant
Député au Grand Conseil

Chez les Verts du canton de Saint-Gall

Avec Saint-Gall, on voit apparaître une couleur de drapeau jusqu'alors inconnue des Confédérés: le vert ou sinople, qui représentait aux yeux du peuple la couleur de la liberté, parce que les premiers révolutionnaires, pour se reconnaître entre eux, arboraient à leur chapeau une feuille d'arbre. Les Verts saint-gallois, quant à eux, sont **actifs depuis plus d'un quart de siècle**.

Membre de la Confédération depuis 1803, le canton de Saint-Gall décrit un anneau autour des cantons d'Appenzel Rhodes intérieures et extérieures. Ou, pour l'exprimer de façon plus imagée, on trouve à l'est de la Suisse un œuf au plat dont les cantons appenzelois forment le jaune et Saint-Gall le blanc. A travers la région du lac de Constance, le canton participe au triangle transfrontalier entre l'Autriche, l'Allemagne et la Suisse, et partage aussi une frontière avec le Liechtenstein, au sud sur le Rhin alpin. En outre, Saint-Gall jouxte les Grisons au sud, Zurich, Glaris et Schwyz à l'ouest, la Thurgovie au nord. Un pays de frontières d'une grande diversité! C'est aussi le cas de la topographie: doucement vallonnée vers les lacs de Constance et de Zurich, méridionale et balayée par le föhn dans la vallée du Rhin supérieur et du Walensee, pour devenir plus rude dans la haute vallée de Steinach où se trouve la capitale cantonale, Saint-Gall, à 600 mètres d'altitude, le Fürstentum avec son chef-lieu Wil et le Toggenburg aux pieds de l'Alpstein et des Churfürsten.

Le canton est formé de 86 communes, réparties en huit cercles électoraux, et compte aujourd'hui environ 400 000 habitants. Jusqu'à la moitié du XIX^e siècle, la population vit de l'agriculture et de l'artisanat. L'industrialisation se fait à travers le textile et le travail à domicile. Celui-ci disparaît au début du XX^e siècle avec la mécanisation et la Première Guerre mondiale qui détruit les circuits commerciaux européens, provoquant un chômage important. Après la Deuxième Guerre mondiale, Saint-Gall réussit sa transformation économique et atteint un certain niveau de prospérité, avec la métallurgie, l'industrie des machines et des institutions de services et de formation, parmi lesquelles l'Université jouit d'une bonne renommée.

Aujourd'hui, la vie politique est caractérisée par un clivage marqué entre les territoires urbains et la campagne. Les Verts saint-gallois sont nés dans les années 1980 en ville de Saint-Gall, et ont bientôt constitué des groupes locaux dans le Rheintal, à Rorschach, dans le Toggenburg, à Wil, à Sargans ainsi qu'à See/Gaster. Aujourd'hui encore, nous réalisons nos meilleurs scores électoraux dans les agglomérations

urbaines de See/Gaster, Wil et Saint-Gall, avec, pour les élections cantonales de 2008, entre 9,3 et 5,7% des voix. Les Verts saint-gallois en quelques dates:

- 1984: premier siège Vert au parlement cantonal.
- 1988: cinq sièges au Grand Conseil.
- 1991: adhésion aux Verts suisses et premier siège Vert saint-gallois au Conseil national. Pia Hollenstein est élue sur la liste femmes, et réélue en 1995, 1999 et 2003.
- 1992: constitution d'un groupe parlementaire au Grand Conseil avec l'Alliance des indépendants et le Parti évangélique.
- 2003: dépôt pour la première fois de trois listes Vertes apparentées pour les élections nationales: Verts, Jeunes VertEs, Verts libéraux, qui recueillent 7% des suffrages.
- 2004: les élections cantonales sont un grand succès; les suffrages passent de 4,7 à 6,9% (Verts et Verts libéraux), avec 10 sièges au parlement.

Le Forum social et environnemental

Fin 2004, des membres de différentes organisations se retrouvent pour mettre sur pied un projet commun. Ils s'accordent sur l'idée d'un forum, sur le modèle du Forum social mondial, sous le mot d'ordre «Un autre monde est possible». Les Jeunes VertEs étaient présents dès le départ et ont proposé d'élargir la problématique à l'environnement: c'est ainsi qu'est né le Forum social et environnemental de Suisse orientale (Sozial- und Umweltforum Ostschweiz, SUFO).



Le Forum s'est fixé pour objectif d'informer le public sur des thématiques sociales, écologiques et politiques et de l'amener à agir, selon le principe «Penser global – agir local». Le Forum

est une plateforme qui permet à ses membres de travailler en réseau et qui offre aux ONG, partis, groupes engagés, églises et syndicats l'occasion de se présenter et de présenter leurs projets.

Le programme d'un Forum comprend un débat public, différents ateliers de discussion et un programme culturel, en plus d'une trentaine de stands. La population saint-galloise est informée par une animation de rue, la ma-

- 2007: lors des élections nationales, Yvonne Gilli remporte le siège Vert saint-gallois repris par Urs Bernhardsgrütter après la démission de Pia Hollenstein en 2006. Yvonne Gilli mène aussi une remarquable campagne pour l'exécutif cantonal et est certainement maintenant la Verte la plus connue du canton.
- 2008: le parlement cantonal est réduit de 180 à 120 sièges. Si les Verts ont pu conserver leur part de suffrages, ils ont malheureusement dû réduire leur représentation à quatre sièges – deux femmes et deux hommes – et forment avec les Verts libéraux et le Parti évangélique un groupe de sept membres. Ces élections ont été un grand succès pour l'UDC, qui a aussi gagné un siège à l'exécutif, et ont été particulièrement douloureuses pour le PS qui passe de 23 sièges en 1997 à 16. Saint-Gall s'est mis au rythme bourgeois!

Les Verts ont beaucoup souffert de la scission des Verts libéraux en 2003-2004, qui a laissé des traces particulièrement

nifestation dure deux jours et se termine par une fête.

Le quatrième Forum social et environnemental de Suisse orientale a eu lieu les 16 et 17 mai 2008. Il offrait environ 50 ateliers à 750 participants. Au total, un millier de personnes ont pris part au Forum. Le prochain aura lieu les 15 et 16 mai 2009 et le comité d'organisation, qui compte une vingtaine de jeunes, espère renouveler le succès de l'édition 2008. Les Jeunes VertEs continueront à prendre leur part et à contribuer à une critique animée et vivante de la mondialisation.



Basil Oberholzer
Jeunes VertEs SG
Membre du comité du SUFO
Etudiant en économie

Pour en savoir plus

www.jungegruene-sg.ch

www.sufo.ch

vives au parlement de la ville de Saint-Gall. L'électorat a de la peine à comprendre où se situent les différences, dans la mesure où les Verts libéraux ne se manifestent que lors des campagnes électorales et ne sont guère visibles sur le plan de la politique au jour le jour.

Avec le Parti évangélique, les Verts ont obtenu que le canton soutienne à nouveau financièrement la mise en œuvre des énergies renouvelables. En mars 2007, ils ont déposé une initiative énergétique, qui vise à doubler la production d'énergies renouvelables d'ici 2020. Cette démarche a été accueillie positivement par le gouvernement et le parlement, avec une révision de la législation sur l'énergie. L'application en a toutefois été repoussée, pour la deuxième fois, jusqu'en 2009, quand le canton de Saint-Gall devrait enfin disposer d'une nouvelle base légale pour répondre aux défis de l'heure. Les autres thèmes qui occupent les Verts sont l'inégalité sociale, les investissements durables, le financement de la formation, le mitage du sol, la biodiversité, la promotion de la santé.

Les Jeunes VertEs nous soutiennent avec enthousiasme dans toutes ces activités. Ils ont trois élus dans les parlements des villes de Saint-Gall et de Wil et contribuent de manière décisive au succès du SUFO, le Forum social et environnemental de Suisse orientale.



Susanne Hoare-Widmer
Députée au Grand Conseil
Présidente du groupe Verts-GLP-EVP

Pour en savoir plus

www.gruene-sg.ch

Nourrir... le débat

Bruno Parmentier

Nourrir l'humanité. Les grands problèmes de l'agriculture mondiale au XXI^e siècle
Editions La Découverte, Paris, 2007, 276 p.

A la veille du pic pétrolier, il est grand temps de revenir aux fondamentaux et de s'intéresser de près à ce qui nous fait tous vivre: l'agriculture.

Directeur d'une école d'agriculture, Bruno Parmentier considère que le plus grand défi du XXI^e siècle est de nourrir les 9 milliards d'humains que comptera la planète vers 2050. Le constat fondamental est que les conditions qui ont permis à l'agriculture mondiale d'augmenter sa production au XX^e siècle ne sont plus remplies. Jusqu'ici, l'humanité a fait ce qu'il y a de plus simple: produire beaucoup avec beaucoup. Face à l'épuisement des ressources et à la dégradation du climat, les voies empruntées jusqu'alors sont sans issue. L'équation actuelle est la suivante: comment faire plus et mieux avec moins? Moins de terre, moins d'eau, moins de chimie, moins de biodiversité et moins d'énergie? Aujourd'hui, il faut un litre de pétrole pour produire un kilo de blé! Le modèle d'agriculture européen et américain n'est tout simplement pas reproductible à l'ensemble de la planète.

Ces faits, décrits dans toute leur complexité et leur diversité selon les régions du monde, amènent le lecteur au chapitre central: «L'avènement de la biologie et "le siècle du vivant"». Bruno Parmentier considère que la voie étroite pour la sécurité alimentaire des prochaines décennies passe par la biologie et par la rencontre entre les écologistes et les agronomes. Traitant conjointement de l'agriculture biologique et des OGM, il est persuadé que les deux procédés de la même intuition que «seule la meilleure maîtrise des phénomènes de la vie permettra à l'humanité de survivre (...). On se nourrira tous durablement que moyennant une révolution "doublement verte": en produisant à la fois plus et mieux». Parmentier est clairement favorable à une re-

cherche poussée dans les biotechnologies et l'agriculture, une recherche qui doit être mise au premier plan si l'on veut nourrir l'humanité. Il reste cependant très prudent face aux applications actuelles. Il décrit par exemple très précisément les déboires que commencent à subir les agriculteurs d'OGM.

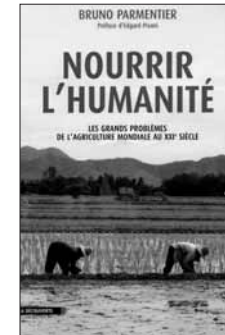
Au-delà des techniques, l'agriculture mondiale s'insère dans un système commercial international, mis en place par la société occidentale, qui rend quasi impossible la survie des agriculteurs de nombreux pays en développement. Parmentier évoque une solution de régulation en blocs de pays ou ensembles continentaux, visant chacun à l'autonomie alimentaire; les échanges internationaux étant seulement résiduels. Enfin, une des solutions, partielle mais incontournable, sera de changer de

régime alimentaire en limitant drastiquement la consommation de viande et de lait.

Nourrir l'humanité – prix Terra 2008 – est sans conteste un ouvrage important, mais, au final, il nous laisse un sentiment mitigé. Tout au long de son exposé, l'auteur se garde soigneusement d'affirmer clairement sa position dans les débats actuels, en particulier sur la question des OGM. La rhétorique mise en œuvre pour convaincre le lecteur que la recherche scientifique et les biotechnologies sont la seule voie d'avenir se rapproche dangereusement de la manipulation. Parmentier se veut très «pédagogique» et amène le lecteur à croire que les faits parlent d'eux-mêmes. Ce n'est évidemment pas le cas: la sélection et la présentation de ces faits en oriente la perception. La citation suivante, à propos des actions anti-OGM illustrera ce point: «Une part importante des essais en plein champ arrachés par les militants anti-OGM en France étaient d'ailleurs des essais à visée médicale, notamment contre la mucoviscidose.»

Parmentier dénonce l'agriculture productiviste et les impasses du libéralisme économique dans le domaine agricole et alimentaire. Il adopte une position d'arbitre et prône le dialogue entre biologistes et écologistes mais il reste un optimiste forcené du progrès technologique.

Yves Froidevaux



Offrez un abonnement au Bulletin Vert ➔ page 31



Sylvie Morel-Podio en sa ville

On dit que la politique est un chemin tortueux où l'on n'avance que lentement... Mais, de temps à autre, une petite exception vient troubler ce rythme tranquille. C'est le cas de Sylvie Morel-Podio, entrée chez les Verts en 2002, qui ce printemps 2008 a été la première Verte élue à la municipalité de Morges.

Morges est sa ville, qu'elle aime et défend de tout son cœur. Elle y est née et y a effectué sa scolarité obligatoire avant de continuer ses études à Lausanne où elle emménage en 1992. Employée de commerce de formation, elle est engagée à Vinzel dans les célèbres caves Mövenpick où elle apprend beaucoup sur le vin. Mais le travail d'employée de commerce n'est pas sa vocation et Sylvie choisit de démissionner après un an et demi à peine. Après trois mois de réflexion, elle entame une belle reconversion professionnelle avec une formation d'éducatrice spécialisée à l'EESP de Lausanne. Profitant d'une bourse d'indépendance, Sylvie Morel-Podio trouve là sa voie et peut vraiment apprécier ce qu'elle fait, notamment avec les trois stages qu'elle suit durant sa formation: le premier à la Cigale, un foyer de jeunes gens du Tuteur général, le second à Carrefour 15/18, un foyer d'urgence pour adolescents, et le dernier à la Cité du Genévrier, une institution pour personnes handicapées mentales. A la fin de sa formation, elle est engagée à l'Espérance d'Etoy, autre institut spécialisé pour personnes mentalement handicapées.

Mais la vie fait qu'une fois de plus, Sylvie Morel-Podio ne reste pas bien longtemps chez son employeur. Très vite, elle est enceinte de son premier enfant et, à son retour de congé maternité, s'aperçoit que cumuler cet emploi et son rôle de mère ne lui convient pas. Elle fait le choix de s'occuper de son fils à plein temps et, dans la foulée, fait deux autres enfants. Mais si elle met sa vie professionnelle en veilleuse, son engagement dans le milieu associatif et bénévole demeure constant. Dès ses études à l'EESP de Lausanne, elle s'engage dans l'Association pour le logement des jeunes en formation (ALJF), dont elle devient membre du comité, une expérience riche qui lui apprend l'art de la négociation. Sa formation terminée, elle milite au sein de l'Association vaudoise des travailleurs et travailleuses de l'éducation spécialisée et fait partie du comité d'organisation des Assises romandes de l'éducation en 1998. De retour à Morges en 2001, elle est animatrice bénévole pour une ligue d'allaitement, un travail conjuguant parfaitement son envie



Sandrine Burger

de s'occuper de jeunes mamans et de leurs enfants et son propre rôle de mère.

La politique, Sylvie Morel-Podio dit y être venue un peu par hasard. Certes, elle avait un mode de vie écologique, sans voiture, pratiquait le tri des déchets, etc., mais elle n'avait jamais envisagé de s'engager dans un parti. Une rencontre a cependant tout fait basculer, celle de Claudine Dind, député Verte croisée un jour de marché. C'est par son intermédiaire que Sylvie Morel-Podio a appris qu'il existait une section des Verts à Morges et qu'elle avait besoin de renfort.

A peine entrée chez les Verts, Sylvie est directement propulsée au Conseil communal de Morges, sans même avoir fait campagne, en tant que «viennent ensuite de substitution», comme il n'y avait plus personne sur la liste. Le travail au sein du Conseil communal et dans ses commissions, entre autres la commission de gestion, lui ont permis de mieux connaître les rouages de Morges.

A l'automne 2007, la carrière politique de Sylvie Morel-Podio prend un coup d'accélérateur lorsque la liste de gauche propose sa candidature pour l'élection complémentaire à la Municipalité, afin de repourvoir le siège laissé vacant suite aux

élections nationales. Sa position de femme Verte avec une tendance sociale marquée et une forte implication dans le travail du Conseil communal en font la candidate idéale pour la gauche morgienne. Malgré le soutien de toute la gauche, la campagne est rude, avec un second tour virulent et intense...

En mars 2008, Sylvie Morel-Podio est officiellement élue à la Municipalité. Première Verte à ce poste, elle est aux commandes du département de la jeunesse, de la sécurité sociale et des espaces publics, un choix qui la ravit dans la mesure où cela lui permet d'apporter très concrètement une vision plus verte en Ville de Morges. Un dossier lui tient particulièrement à cœur: la semaine de la mobilité douce en cet automne 2008. Consciente des blocages et réactions allergiques que ce genre de manifestations peut provoquer chez certains, elle a pris contact avec les commerçants de la ville pour monter un programme prometteur et ambitieux.

Bref, on la sent parfaitement à l'aise. A sa manière enthousiaste de parler de sa ville et de ses projets, les yeux brillants, il est certain qu'on entendra souvent parler d'elle.

Sandrine Burger

pour vos vacances et séminaires
cuisine bio et végétarienne
exploitation écologique



Hôtel-Pension Beau-Site
1927 Chemin sur Martigny

Tél. 027 722 81 64
info@chemin.ch
www.chemin.ch

les vélotouristes logent gratis..!

liste d'hébergements: principe de réciprocité
accès aux listes européennes D, A, F, GB, I
seulement CHF 10.- par an (inscription à tout moment)

vivre l'hospitalité

rencontrer des gens avec les mêmes idées
échanger expériences et tuyaux – faire de nouvelles connaissances
voyages au parfum original

www.velodach.ch r. wehrli, ölberg 9, 8755 ennenda
055 640 26 60 velodach@gmx.ch

Imprimerie Médecine et Hygiène
Régis Chamberlin
Stefania De Cupis
Marion Sartre

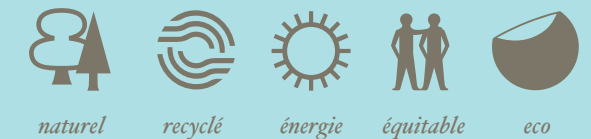


Nous sommes à l'opposé des entreprises qui se limitent à imprimer. Pour nous, imprimer c'est participer à la finalisation d'un projet.

Notre développement commercial a été pensé et orienté pour privilégier des clients correspondant à notre savoir-faire.

Ces derniers s'inscrivent dans notre culture relationnelle ce qui implique durabilité et convivialité, construites avec le temps.

46, chemin de la Mousse
1225 Chêne-Bourg
Tél. 022 869 00 11
Fax 022 869 00 10
imprimerie@medhyg.ch



ouverture
du magasin
samedi
27 septembre
rue Lissignol 12
— genève

achats en ligne
www.point-eco.ch

Votre adresse eco
au centre de Genève et sur Internet

eco rue Lissignol 12 — 1201 Genève
022 732 00 12 / info@point-eco.ch
www.point-eco.ch

lundi 14h – 18h30
mardi – vendredi 10h – 18h30
samedi 10h – 17h



Le sport kaléidoscope des valeurs

Mens sana in corpore sano, telle est l'image d'Epinal du sport santé: un esprit sain dans un corps sain. Et en effet, pratiqué en amateur et avec mesure, c'est un bon moyen de lutter contre la sédentarité et de s'aérer la tête; c'est dans doute même un facteur de développement personnel. En équipe, c'est l'occasion de s'ouvrir à la coopération avec les autres.

Citius, altius, fortius – décidément les latinistes ont marqué la doctrine sportive –, cette formule galvanisait les fondateurs modernes des jeux olympiques dès 1896: plus vite, plus haut, plus courageusement. L'exaltation du « toujours plus » présente un aspect d'effort, de dépassement de soi, de ténacité, d'aboutissement qui, dans une optique nietzschéenne, constitue un programme digne de considération. Il débouche cependant trop souvent sur une compétition et une concurrence paroxystiques lorsqu'on se laisse trop prendre au jeu et que la gratification, l'autovalorisation, atteignent à ce point que la volonté d'écraser l'autre dans un match ou de s'approprier son record dans un sport individuel fait perdre le bon sens. Il en va de même des conséquences que s'infligent les sportifs n'hésitant pas à ruiner leur santé par une pratique excessive – Köbi Kuhn a dû cesser la compétition un peu avant la quarantaine, les articulations de ses genoux étant en aussi mauvais état que celles d'un vieillard –, sans parler du dopage; par le biais de la compétition, pareilles exagérations conduisent souvent les concurrents, notamment les plus jeunes, à agir de façon tout aussi délétère, en martyrisant leur corps ou en se dopant.

Sans surprise, un domaine qui suscite autant de passions fournit le cadre rêvé pour des spectacles collectifs où l'on va admirer dans une excitation généralement assez grande les pratiquants les plus doués (ou les plus excessifs).



Luc Recordon
Conseiller aux Etats VD

Malheureusement, il arrive que la beauté indéniable du geste sportif y dispute à la laideur, non seulement de la tricherie sous toutes ses formes, mais aussi de la violence, de certains acteurs et spectateurs; la fête populaire se transforme alors en cauchemar, comme souvent en football, même si l'Euro 08 en a fourni un agréable contre-exemple.

Or, tout spectacle drainant les foules génère des flux financiers importants, liés à l'intensité de l'émotion, à l'esthétique et à la valorisation par procuration que s'offre ainsi l'assistance. Les suites sont évidentes: maintes fédérations sportives deviennent des puissances influentes et les pouvoirs publics font la révérence, payant par centaines de millions les frais de police de certaines compétitions, pourtant très bénéficiaires; eux-mêmes s'insèrent dans la fête pour y paraître et en tirer un avantage médiatique, voire une instrumentalisation où – comme à Pékin récemment – le sport a remplacé la religion comme opium du peuple; il n'est pas jusqu'à l'industrie du génie civil qui ne soit friande des commandes publiques ou privées qu'exigent les grands raouts sportifs. Il est vrai d'ailleurs qu'il y en a d'utiles (les transports publics) autant que de débilés (les mégastades peu utilisés, tout comme les salles de gymnastique scolaires mises à des normes somptuaires pour pouvoir y pratiquer en « ligue nationale ») et que nul aujourd'hui ne parle de gaspillage antique à propos du Colisée ou d'Olympie...

Promotion ou ruine de la santé? Esthétique ou hideur? Argent bien investi ou jeté par les fenêtres? A chaque fois on balance entre ces pôles et l'ampleur des effets ne peut laisser indifférentes les collectivités publiques. Les garde-fous sont nécessaires. Ils doivent être posés en outre par des règles internationales, afin d'éviter une surenchère de concessions malvenues destinées à obtenir à tout prix l'organisation de championnats prestigieux ou de jeux olympiques. C'est alors seulement que nous pratiquons et regarderons le sport sans arrière-pensée, de façon tout à fait joyeuse.

Bulletin Vert
Case postale 345, 1211 Genève 4
bulletinvert@verts.ch
Tél. 022 800 35 62

Editeur Les Verts suisses

Rédaction
Anita Frei, rédactrice responsable
Pierre Lipschutz

Coordination
Erica Hennequin, Jura
Jean-René Hulmann, Genève
France Manghardt, Vaud
Yolande Peisl, Fribourg
Walter Rosselli, Valais
Bénédicte Savary, Berne
Sergio Savoia, Tessin
Güldeniz Üregen, Neuchâtel

Ont collaboré à ce numéro
Matthias Baer, Ingrid Betancourt,
Jean-Daniel Blant, Sandrine Burger,
Marguerite Contat Hickel,
Yves Froidevaux, Thérèse Frösch,
Susanne Hoare-Widmer, Francine
John-Calame, Susana Jourdan,
Josef Lang, Raphaël Mahaim,
Anne-Catherine Menétrey-Savary,
Jacques Mirenowicz, Basil Oberholzer,
Grégoire Raboud, Laurent Rebeaud,
Luc Recordon, Werner Seitz,
Laurent Thévoz, Adèle Thorens,
Aline Trede, Christian van Singer

Traductions Anita Frei

Couverture
Jean-Jacques Kissling, jjkphoto.ch

Prix du numéro CHF 4.50 · 3 €
Abonnements
6 numéros (1 an): CHF 25.–
Abonnement de soutien: CHF 100.–
Gestion des abonnements:
Yolande Peisl

Publicité Helena de Freitas,
bulletinvert@sillage.ch
www.sillage.ch
Tarifs sous www.verts.ch/bulletinvert

Graphisme Pierre Lipschutz
Impression M+H, Genève
imprimé sur papier 100% recyclé

Tirage 6000 exemplaires

© 2008, Les Verts suisses

Prochaine parution
Novembre-décembre 2008
Délai rédactionnel: 17.10.2008

www.verts.ch/bulletinvert



Les Verts suisses
Waisenhausplatz 21, 3011 Berne
Tél. 031 312 66 60 – Fax 031 312 66 62
verts@verts.ch

www.verts.ch

GE

Les Verts genevois
Rue des Voisins 14
Case postale 345, 1211 Genève 4
Tél. 022 800 38 48 – Fax 022 800 38 49
ge@verts.ch
www.verts-ge.ch

VD

Les Verts vaudois
Place de la Palud 7, 1003 Lausanne
Tél. 021 351 36 30 – Fax 021 351 36 31
verts@verts-vd.ch
www.verts-vd.ch

VS

Les Verts valaisans
Case postale 2315, 1950 Sion 2 Nord
vs@verts.ch
www.verts-vs.ch

FR

Les Verts fribourgeois
Case postale 1586, 1701 Fribourg
Tél. 026 424 76 62 – Fax 026 424 71 96
info@verts-fr.ch
www.verts-fr.ch

NE

Les Verts neuchâtelois
Rue du Centre 4, 2052 Fontainemelon
Tél. 032 852 07 26
ne@verts.ch
www.verts-ne.ch

JU

Les Verts jurassiens
Case postale 35, 2853 Courfaivre
info@verts-jura.ch
www.verts-jura.ch

BE

Les Verts du Jura bernois
Yves Leuzinger, Saucy 17, 2722 Les Reussilles
verts-jb@bluewin.ch

Les Verts-Bienne
Case postale 665, 2501 Bienne
www.gruene-biel.ch

TI

I Verdi del Ticino
Casella postale 1636, 6500 Bellinzona
Tél./Fax 091 971 21 32
coordinamento@verditicino.ch
www.verditicino.ch

Je m'abonne au Bulletin Vert

M. M^{me}

Nom, prénom

Adresse

NPA, localité

Tél.

Courriel

- abonnement 6 numéros (1 an) à 25 francs**
 abonnement de soutien à 100 francs

Les membres romands des Verts reçoivent automatiquement le Bulletin Vert.

Talon à envoyer à: Bulletin Vert, case postale 345, 1211 Genève 4

BV 12

J'offre un abonnement à

M. M^{me}

Nom, prénom

Adresse

NPA, localité

Tél.

Courriel

abonnement 6 numéros (1 an): 25 francs

Adresse de facturation:

M. M^{me}

Nom, prénom

Adresse

NPA, localité

Tél.

Courriel

Les membres romands des Verts reçoivent automatiquement le Bulletin Vert.

Talon à envoyer à: Bulletin Vert, case postale 345, 1211 Genève 4

BV 12

Les Verts m'intéressent



- Je souhaite recevoir des informations
 Je désire devenir membre des Verts

Nom, prénom

Adresse

NPA, localité

Tél.

Courriel

Talon à envoyer au secrétariat d'un parti cantonal (voir la liste ci-contre)

BV 12

Investissez Vert – Devenez membre!

www.verts.ch | Tél. 031 312 66 60

80-26747-3

